

# Les Services de Santé Mentale



La santé mentale ambulatoire : un axe prioritaire  
de la politique de la Commission communautaire française  
de la Région de Bruxelles-Capitale



Photo © Sylvie Derumier

2è Edition

2001

Rédaction : Dr. Charles Burquel, Président de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale;  
Eric Messens, Directeur de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale;  
Thierry Lahaye, Conseiller-adjoint à la Commission communautaire française.

Comité de rédaction : Françoise Kinna/Question Santé, Thierry Lahaye.

Le comité de rédaction remercie les services de santé mentale pour leur participation à la rédaction  
et les collaborateurs du Ministre pour leurs remarques et suggestions.

Photos : Sylvie Derumier + Maurice Müller/Question Santé

Graphisme : Carine Simon/Question Santé

Editorial .....	p. 4
Le concept de santé mentale .....	p. 5
Repères historiques .....	p. 10
Le Décret.....	p. 16
Carte .....	p. 21
Les Services de santé mentale .....	p. 29

La santé mentale cristallise encore beaucoup de passions et de peurs. Elle est au carrefour de nos angoisses, de la souffrance, du mal-être, de la maladie et de la désinsertion sociale.

Encore trop tabou à bien des égards, elle est pourtant, en matière de santé publique, une préoccupation majeure dans un contexte urbain marqué par la désagrégation du lien social, la précarisation des conditions de vie, l'absence de perspective sociale, la mauvaise qualité du cadre de vie, l'isolement, l'accélération des processus de rupture.

Cela se traduit tant au niveau individuel que collectif par la perte d'estime de soi, le désinvestissement de la relation à l'autre, la dépression, les conduites addictives ou de risque, le vandalisme,...

Pour permettre aux personnes d'exprimer leur souffrance et leur détresse, la Commission Communautaire Française s'appuie sur les services de santé mentale.

Ceux-ci ne s'intéressent donc pas seulement aux individus souffrant de troubles mentaux. Ils permettent à toute personne dont la santé mentale est perturbée ou qui risque de voir son équilibre psychique compromis d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins et une attention appropriée à sa situation. Ils favorisent également le maintien et le développement optimal de la santé mentale de la population, notamment par la création d'environnements favorables au bien-être individuel et collectif.

Pour ce faire, les services de santé mentale développent des activités cliniques à l'endroit où habitent les gens et de manière efficiente et économique. Ils développent égale-

ment des activités préventives et de promotion à la santé mentale.

Pour assurer ces missions, les services de santé mentale travaillent en équipes pluridisciplinaires et collaborent avec d'autres acteurs de terrain à l'amélioration des conditions et milieux de vie qui peuvent poser des problèmes de santé mentale.

Le soutien de la Commission Communautaire Française s'est traduit au cours des cinq dernières années, par une réforme du cadre législatif régissant les services de santé mentale, par la valorisation des rémunérations des travailleurs, par la reconnaissance de nouveaux services, par le financement de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la santé mentale pour ses activités de coordination, d'évaluation, d'information,...

Si l'image de la santé mentale demeure encore dépréciée, cette brochure devrait permettre à la population et aux professionnels de la santé de mieux comprendre le concept de santé mentale, d'en améliorer l'image, d'être informés des services offerts.

Le Service Santé  
de la Commission Communautaire Française

# Le concept de santé mentale

La santé mentale est une notion fort complexe dont la compréhension varie selon les individus, les milieux socio-culturels, les écoles de pensée, les époques.

Certaines définitions mettent plus l'accent sur les caractéristiques personnelles des individus. D'autres, au contraire, sur les interactions entre l'individu et son environnement social, culturel, économique ou politique. Toutes influencent notre façon d'envisager nos services de soins, de prévention ou de promotion en santé mentale.

Beaucoup de personnes ont une image réductrice de la santé mentale et ne lient sa définition qu'à la maladie mentale, elle-même réduite à la folie et à la psychiatrie. La santé mentale serait l'absence de maladie mentale. D'autres personnes parlent de la souffrance psychique liée aux conditions de vie ou liée à la vie elle-même (chômage, pauvreté, nouvelles parentés, vieillissement,...). Certains estiment même qu'il faut élargir le champ de la santé mentale à tout problème de société et que les questions qu'elle amène concernent autant les citoyens, décideurs politiques, les professionnels de tout type que les spécialistes de la santé mentale.

Ces visions se concrétisent dans des définitions multiples de la santé mentale autour de trois conceptions.

Une première définition met davantage en avant les dimensions individuelles et psychologiques que les dimensions interactives et contextuelles. Elle favorise le traitement et la réadaptation.

*La santé mentale comporte trois dimensions <sup>1</sup>:*

- *un axe biologique qui a trait aux composants génétiques et physiologiques;*
- *un axe «psychodéveloppemental» qui met l'accent sur les aspects affectif, cognitif et relationnel;*
- *un axe contextuel qui fait référence à l'insertion de l'individu dans un environnement et à ses relations avec son milieu.*

*C'est l'aspect du psychodéveloppement qui caractérise le mieux l'état de santé mentale. Ainsi, la santé mentale d'une personne s'apprécie à sa capacité d'utiliser ses émotions de façon appropriée dans les actions qu'elle pose (affectif), d'établir des raisonnements qui lui permettent d'adapter ses gestes aux circonstances (cognitif) et de composer de façon significative avec son environnement (relationnel). Tout en reconnaissant cette spécificité, il demeure fondamental d'agir à la fois sur les dimensions biologique, psychologique, sociale et ainsi élargir l'action en santé mentale.*

<sup>1</sup> *La Prévention et la Promotion en santé mentale. Préparer l'avenir.* L. Blanchet, M. C. Laurendeau, D. Paul, J. F. Saucier. Ed. Gaëtan Morin - Le Comité de la Santé mentale du Québec - septembre 93.

# Le concept de santé mentale

La prise en compte de la dimension interactive amène à envisager la santé mentale comme :

*La capacité de l'individu, du groupe et de l'environnement d'avoir des interactions qui contribuent au bien-être subjectif, au développement et à l'emploi optimum des capacités mentales (cognitives, affectives et relationnelles), à la réalisation de buts individuels et collectifs justes et à la création de conditions d'égalité fondamentale.<sup>1</sup>*

C'est une définition interactive et dynamique de la santé mentale qui témoigne de la nature intrinsèquement sociale de l'expérience humaine. On y inclut des valeurs sociales telle que santé.

Enfin, troisième conception :

*La santé mentale, définie brièvement comme l'état d'équilibre psychique d'une personne à un moment donné, s'apprécie, entre autres, à l'aide des éléments suivants: le niveau de bien-être subjectif, l'exercice des capacités mentales et la qualité des relations avec le milieu. Elle résulte d'interactions entre des facteurs de trois ordres: des facteurs biologiques, relatifs aux caractéristiques génétiques et physiologiques de la personne, des facteurs psychologiques, liés aux aspects cognitifs, affectifs et relationnels, et des facteurs contextuels, qui ont trait aux relations entre la personne et son environnement. Ces facteurs sont en évolution constante et s'intègrent de façon dynamique chez la personne.*

*La santé mentale est liée tant aux valeurs collectives dominantes dans un milieu donné qu'aux valeurs propres à chaque personne. Elle est influencée par des conditions multiples et interdépendantes telles que les conditions économiques, sociales, culturelles, environnementales et politiques. Toute condition qui nuit à l'adaptation réciproque entre la personne et son milieu, comme par exemple, la pauvreté, la pollution ou la discrimination, constitue un obstacle à la santé mentale. A l'inverse, toute condition qui facilite cette adaptation réciproque, comme par exemple la distribution équitable de la richesse collective, l'accès à une éducation de qualité ou à un environnement sain, favorise et soutient la santé mentale. Dans cette perspective, la santé mentale peut également être considérée comme une ressource collective, à laquelle contribuent tout autant les institutions sociales et la communauté entière que les personnes considérées individuellement.<sup>1</sup>*

C'est toute la société qui est concernée par la santé mentale d'une population et des groupes qui la composent. « Elle propose une conception complexe de l'étiologie des problèmes de santé mentale. On se centre sur les interactions entre l'individu et son environnement, là où se tissent, se nouent et se dénouent, les enjeux multiples et souvent contradictoires d'ordre affectif, social, économique, spirituel et politique, qui façonnent la santé mentale des individus et des collectivités. »<sup>1</sup>

# Le concept de santé mentale

Toutes ces définitions, même si elles veulent traduire la complexité du problème, n'arrivent pas à toucher certaines questions fondamentales.

– Savons-nous ce que nous voulons dire par un individu (et/ou famille) normal et sain ?

Normal est un terme plus normatif, négatif et médical, fonctionnaliste et hygiéniste.

Sain est utilisé dans le sens courant non médical de vivant, naturel, actif, ouvert, etc...

– La maturité individuelle implique un mouvement vers l'indépendance mais n'est-ce pas malsain pour un individu d'être en retrait au point de se sentir indépendant et invulnérable ?

Dès lors, nous devons plutôt poser les questions sous l'angle d'un rapport d'autonomie/dépendance.

– Peut-on évaluer un individu sans tenir compte de sa place dans la société ?

L'individu et la famille font partie de nombreux systèmes qui se combinent (famille élargie, travail, société,...). Leur santé dépendra d'une ouverture/fermeture active face à ses systèmes, face aux événements.

– La santé sociale dépend-elle de la santé individuelle ?

La société ne serait considérée que comme une multitude de personnes, et la santé « d'une société » serait le commun dénominateur de la santé (et de la non-santé) de ses membres. Pour mieux cerner ce qui caractérise une santé psychique, reprenons pour cela ce qu'en disait Winnicott\* à propos de l'individu sain conception que nous pouvons mettre en rapport avec celle de Pierre Fontaine\*\* à propos de la famille saine.

*Si donc nous ne nous satisfaisons pas de l'idée de santé comme simple absence de désordre psychonévrotique - c'est-à-dire, de troubles liés à la progression des positions du ça vers une pleine génitalité et à l'organisation des défenses contre l'angoisse dans les relations interpersonnelles -, alors nous pouvons nous attendre à ce que la santé ne soit pas la facilité. La vie d'un individu sain se caractérise autant par des peurs, des sentiments conflictuels, des doutes, des frustrations, que par ses aspects positifs. L'essentiel est que l'homme ou la femme se sente vivre sa propre vie, prendre la responsabilité de son action ou de son inaction, se sente capable de s'attribuer le mérite d'un succès et la responsabilité d'un échec.*

\* Revue de l'Arc, 1969.

\*\* «Famille saine. La thérapie familiale», Genève 1985, vol. 6 N°3, pp. 267-282.

# Le concept de santé mentale

*On peut dire, en somme, que l'individu est sorti de la dépendance pour entrer dans l'indépendance ou l'autonomie. La santé inclut ici aussi bien l'idée d'une vie bruisante d'activités que le charme de l'intimité. Tout cela se fond ensemble et contribue à donner un sentiment du réel, un sentiment d'être, et les expériences du faire alimentent à leur tour la réalité psychique personnelle, l'enrichissent et en élargissent le champ. Par conséquent, le monde intérieur de la personne saine est relié tout en restant personnel et capable d'une vie propre. Il se produit constamment des identifications introjectives et projectives. C'est pourquoi la perte et le malheur (et la maladie, comme je l'ai indiqué) peuvent être plus terribles pour des gens sains que pour ceux qui sont psychologiquement immatures ou déformés. Il faut laisser à la santé le droit de comporter ses propres risques.*

Donnons maintenant la parole à Pierre Fontaine :

*Il y a beaucoup de façons d'être une famille saine ou fonctionnant bien. Pour en rechercher l'essence, on peut partir du fait que la famille est un système (relativement) ouvert et que le maniement actif de l'ouverture et de la fermeture est vital.*

*La famille a une position d'articulation entre l'individu et la société. Et ainsi ouverture-fermeture pourraient dire équilibre individuation-socialisation, pôles qui peuvent se joindre activement dans un sens de santé, être soi et avec l'autre. Pratiquement, cela peut s'incarner dans des structures et*

*des fonctionnements liés à des cultures et époques mais où l'équilibre entre le fossé et le lien entre les générations, entre la complémentarité symétrique des rôles, l'intra et extra-familial semble important. Ceci est un axe synchronique. Il y a un axe diachronique, celui du temps. Ici ouverture-fermeture pourraient s'exprimer par flexibilité, stabilité, changement et maintien. Pratiquement, ceci peut se présenter à courte échéance et à plus longue échéance, c'est-à-dire dans le développement de la famille, depuis sa naissance dans la rencontre d'un homme et d'une femme, à sa dissolution.*

*Enfin, on ne peut oublier que ce système familial ne peut être vu isolé, mais qu'il se recombine avec/en d'autres systèmes (famille étendue, travail, société,...) et que sa santé dépendra là aussi d'une ouverture-fermeture active.*

Ces réflexions ne sont ici qu'une ouverture face à une question qui nous semble essentielle et complexe. La réflexion et le dialogue devront se poursuivre plus avant.

# Repères historiques

La naissance de la psychiatrie date du 19<sup>ème</sup> siècle. La médecine sous l'impulsion de Pinel et Esquirol s'engage dans l'idée du traitement possible du fou. En France, les médecins préconisent l'isolement thérapeutique du malade à l'asile, la cure est appelée « traitement moral ».

De leur côté, les législateurs, garants de la sûreté publique, cherchent à combler le vide juridique concernant les fous. Les mesures policières d'enfermement de l'Ancien Régime sont considérées comme insuffisantes.

Des lois sont votées qui excluent du régime de la responsabilité les auteurs d'infraction agissant sous l'emprise de la déraison et instaurent le principe de l'hospitalisation d'office ou de la collocation.

Comme Etat indépendant, la Belgique est créée en 1830. Elle se dote en 1850 de lois d'hospitalisation similaires à celles de la France. Le sort des malades mentaux à partir de cette date-là est sensiblement le même dans les deux pays, à savoir largement confié aux grandes institutions asilaires, avec comme conséquence une réelle prise en charge médicale mais également d'exclusion et de chronification que ces lieux impliquent.

A cause de la peur qu'elle suscite, la psychiatrie du XIX<sup>ème</sup> siècle a maintenu les malades mentaux dans l'enceinte de l'asile.

Mais le sort de ceux-ci suscite également la pitié. Aussi, il n'est pas étonnant, en Belgique du moins, que des congrégations religieuses se soient consacrées à cette forme de misère avec tout le dévouement charitable dont elles sont

capables. C'est au point qu'aujourd'hui encore de grands complexes hospitaliers psychiatriques du pays sont gérés par les Frères de la Charité. **Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le monde psychiatrique belge est essentiellement hospitalier.**

***A côté de l'hôpital, que voyons-nous progressivement apparaître et à quelles occasions ?***

**A la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**, le climat social change : introduction du suffrage universel, développement du syndicalisme, reconstruction du pays et rétablissement de l'économie, sensibilité des gouvernants aux intérêts et aux besoins de la population. Dans ce contexte de progrès, une attention particulière se développe pour les problèmes de santé et **pour la première fois, les notions de prévention sont évoquées à côté de celles de guérison.**

***La Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale***

Ce climat favorable préside à la création en 1923 d'une nouvelle association : la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale. Elle est fondée sur le modèle des autres Ligues d'Hygiène Mentale dans le monde, qui s'inspire de l'initiative d'un américain, Clifford Whittigham Beers. Après un séjour de 3 ans en institution psychiatrique, celui-ci consacre toute son énergie à remettre en question les méthodes et la culture asilaires. Sous son impulsion, la Société d'Hygiène Mentale du Connecticut voit le jour en 1908.

Aux premiers objectifs d'humanisation du traitement des malades mentaux, ces Ligues ont rapidement ajouté des pro-

# Repères historiques

jets plus progressistes pour l'époque : maintien de la santé mentale de la population, dépistage et prévention des pathologies mentales.

La mise en pratique de ces projets se concrétise par la création des **premiers dispensaires d'hygiène mentale en Belgique**. Pour l'époque (les années 20) l'initiative est assez révolutionnaire puisqu'elle introduit l'idée que ces dispensaires ont avant tout une action prophylactique.

Les premiers dispensaires se développent au sein même des hôpitaux psychiatriques, mais par la pluridisciplinarité du personnel (les compétences sociales voisinent déjà avec les compétences psychiatriques) ils préfigurent les Centres de Santé Mentale qui verront le jour 40 à 50 ans plus tard et ils illustrent l'ouverture des mentalités et les changements culturels qui s'opèrent à l'intérieur même de l'appareil psychiatrique traditionnel.

On peut affirmer que la conception ambulatoire des soins en santé mentale trouve son origine en Belgique dans la période de l'entre-deux-guerres. Le nombre des dispensaires ne cesse d'augmenter jusqu'à la seconde guerre mondiale et l'idée qu'il est possible de soigner précocement en service ouvert, fait son chemin.

## **Deux missions**

Par ailleurs, la Ligue d'Hygiène Mentale belge poursuit son développement et remplit principalement deux missions : d'une part, elle soutient la mise en place de dispensaires, d'autre part, elle assure de plus en plus un rôle de coordination, de promotion de pratiques nouvelles et pluridisciplinaires en santé mentale, en organisant des rencontres entre

professionnels et en favorisant l'évolution des pratiques, par des groupes de travail, des congrès, des commissions d'étude, des publications, des concertations avec les pouvoirs publics. Tout ceci témoigne de l'éclosion, en quelques années, d'une importante activité alternative en santé mentale, hors des murs de l'hôpital psychiatrique.

La seconde guerre mondiale marque bien entendu un temps d'arrêt, mais après 1945, l'activité progressiste de la Ligue et des équipes de dispensaires reprend, axée prioritairement sur les problèmes de psychiatrie infantile ; les praticiens étant sensibles aux questions relatives à l'enfance victime de la guerre.

## ***Une reconnaissance officielle***

En **1953**, le statut des dispensaires fait l'objet d'une reconnaissance publique : un premier arrêté royal organise leur mode de subsidiation.

Dix ans plus tard, ils sont au nombre de seize pour tout le territoire belge. Les consultations pour enfants et adultes ne cessent de croître, démontrant que les hypothèses des pionniers étaient fondées : la psychiatrie extra-muros, sociale et préventive avait tout son sens. C'est aussi la fin de l'ère des pionniers, les jalons qu'ils ont posés, réclament une professionnalisation et une structuration de ce secteur ambulatoire sous la forme d'un réseau de centres de santé mentale, assurant un véritable service public de prise en charge psychiatrique ambulatoire dans le pays.

Douze ans d'efforts et de concertation seront encore nécessaires pour aboutir à un texte officiel. En **1975**, un deuxième arrêté royal institue et organise l'activité des centres

# Repères historiques

de santé mentale, comme services publics ouverts, accessibles à tous, implantés dans les lieux de vie de la population.

Cet arrêté introduit un progrès considérable en démarquant un réseau de centres ambulatoires du secteur hospitalier qui exerçait un quasi monopole en santé mentale.

La volonté novatrice des responsables de la santé et des législateurs des années 70 allait dans le sens de l'humanisation des prises en charge et de la promotion d'une psychiatrie sociale dans les mains d'équipes pluridisciplinaires moins centrées sur les symptômes et l'exclusion que sur la compréhension globale des phénomènes et la réinsertion des personnes.

## **Pluralité des modèles**

Cependant, l'esprit de l'arrêté de 1975 n'était pas de créer une scission avec l'hôpital ; au contraire il prônait même l'idée de relais entre entités hospitalière et ambulatoire de façon à dégager notamment l'hôpital psychiatrique des post-cures.

A ce stade d'une présentation historique, il est indispensable d'ouvrir une parenthèse sur les grands courants qui ont servi de repères aux professionnels de la santé mentale.

Avec une première remarque concernant une caractéristique de la Belgique : elle est un pays éclectique, qui a subi des dominations diverses et successives. Deux régimes linguistiques différents y cohabitent, l'un se reconnaît plus volontiers dans la culture anglo-saxonne, l'autre a ses attaches dans la tradition francophone et latine. C'est un pays de brassage des influences, on dit aussi, parfois avec cynisme, que c'est un pays de compromis.

On ne s'étonnera pas des répercussions de cette pluralité dans les modèles de référence des professionnels de la santé mentale. Ainsi la formation psychiatrique a toujours trouvé autant d'inspiration dans le modèle français, cher à Henri Ey, qu'auprès des modèles et courants américains et anglo-saxons plus favorables au comportementalisme, à la recherche psycho-pharmacologique, aux théories cognitivistes ou ortho-pédagogiques, à une « ego-psychology ». La formation des psychologues et autres paramédicaux de la santé mentale est tout aussi multiforme, à la mesure de l'accueil que notre pays réserve à des influences diverses et parfois contradictoires.

Curieusement, cet état de chose n'entraîne pas toujours un dialogue de sourds entre les praticiens, comme si ce cosmopolitisme avait rendu chacun quelque peu polyglotte.

## **L'apport de la psychanalyse**

Tout d'abord la pensée psychanalytique fait son entrée en Belgique dans les années 30.

**Une association de psychanalystes est fondée en 1946**, qui deviendra, quelques années plus tard, la Société Belge de Psychanalyse.

La psychanalyse introduit l'idée de l'inconscient et de ses rapports au symptôme. L'apport de S. Freud à la compréhension du psychisme humain et aux perspectives de traitement par la parole a considérablement transformé les pratiques de nombreux professionnels au cours du siècle. Parce qu'elle n'offre pas d'explications ou de recettes, la psychanalyse a participé plus que n'importe quel autre courant à promouvoir la notion de responsabilité d'un individu par

# Repères historiques

rapport à son histoire, aux difficultés qu'il rencontre et aux solutions qu'il met en place.

L'enseignement de J. Lacan ouvrira plus tard de nouvelles perspectives, notamment dans le domaine insoupçonné jusque-là, du travail avec les psychotiques. Différentes écoles ou associations témoignent aujourd'hui de ce courant.

## **De nouveaux lieux de vie**

Autre étape : en Grande-Bretagne, en France, en Hollande, pour ne citer que ces pays-là, de nouveaux lieux d'accueil résidentiels sont créés sous la forme de petites communautés de vie.

Elles ont pour objectif de permettre à des malades chronifiés de sortir de l'hôpital. Ils y bénéficient des soins d'une équipe pluridisciplinaire qui cherche à les mobiliser dans un ensemble de relations et d'activités thérapeutiques qu'une certaine inertie, propre à l'hôpital, ne favorise pas.

En France, ce courant, initié à la fin des années 50, portera le nom de psychothérapie institutionnelle. Des projets similaires voient le jour dans d'autres pays.

Et en particulier, en Belgique, où à partir du début des années 60, fleurissent toute une série de centres de jour, de nuit, de foyers ou communautés thérapeutiques à des fins de réadaptation psycho-sociale pour des patients très désinsérés, psychotiques ou névrosés sévères. Ces maisons d'accueil sont appelées Structures intermédiaires pour qualifier le rôle de liaison qu'on leur attribue, entre l'hôpital et les lieux de vie ordinaires du patient.

## **Pharmacologie**

Dans ces mêmes années 50, un progrès important naît des recherches en pharmacologie, avec la découverte des premiers neuroleptiques.

Ils ont été un apport fondamental dans le traitement de la psychose car ils ont favorisé les conditions de base minimum à l'instauration de traitements psychothérapeutiques et de suivis extra-hospitaliers avec ces patients qui, jusque-là, étaient laissés sans espoir à l'intérieur de l'asile psychiatrique.

## **Il faut encore citer deux moments importants de la fin des années 60.**

En Italie, une mesure assez révolutionnaire de fermeture des hôpitaux psychiatriques opte pour la réintégration des malades mentaux dans la vie sociale. Cette mesure radicale s'avèrera *in fine*, excessive, voire même dangereuse, mais elle aura eu le mérite de sensibiliser les pays limitrophes au courant de l'anti-psychiatrie qui sera un modèle de critique à l'égard du totalitarisme de la psychiatrie. Ce modèle aura d'autant moins de difficultés à trouver des adeptes et des militants qu'il surgit dans une atmosphère de remise en question de toutes les formes d'autorité. Il sera à l'origine de la création de nombreux projets alternatifs en santé mentale et modifiera plus ou moins profondément les habitudes de travail des équipes.

Le dernier repère à évoquer est celui de la **pensée systémique**. La « pensée circulaire », comme on l'a appelée, fait son entrée en Europe à la fin des années 60 et au début des

# Repères historiques

années 70. D'emblée les formations en analyse systémique et thérapie familiale séduisent de nombreux candidats. Ils voient dans la grille de lecture des systémiciens deux avantages : d'une part, c'est une approche thérapeutique qui leur paraît très mobilisatrice puisqu'elle s'appuie sur l'ensemble des protagonistes pris dans un système pathologique, d'autre part elle apporte une bouffée d'oxygène novatrice et correspond fort bien à l'esprit de l'époque, en dégageant celui qu'on appelle le patient-symptôme de la causalité de ses troubles pour la distribuer circulairement sur l'entourage dont il fait partie.

Tous ces repères sont importants. Ils ont marqué de 1945 à 1975 l'histoire de la psychiatrie hospitalière, mais également de la psychiatrie sociale. Ils ont touché en profondeur toute une génération de praticiens de la santé mentale, tantôt directement dans leur cursus de formation, tantôt en bousculant ou en transformant leurs pratiques d'intervention.

Chacun de ces progrès a constitué des bouleversements. Sur un temps aussi court, il faut considérer qu'ils sont concomitants, et que leurs effets se sont bien souvent conjugués, même lorsqu'ils proposent des réponses qui ne sont pas du même ordre.

Ils ont provoqué un mouvement convergent de solutions qui ont construit progressivement l'idée de faire sortir le fou de l'hôpital et d'assurer son maintien dans son environnement ordinaire par l'aide ambulatoire.

Ils ont aussi pour résultat, et c'est là sans doute le plus important, d'avoir transformé les mentalités, tant des professionnels que du grand public, à propos du statut du malade mental.

## **Les centres de santé mentale**

De 1975 jusqu'à nos jours, le bouillonnement associatif s'est poursuivi, ce sont les années de maturité des **services de santé mentale**, une maturité qui leur vient à la fois de l'expérience, de la rencontre quotidienne, hors des murs de l'hôpital, avec la folie ou la misère psycho-sociale, mais également d'une transformation progressive des pratiques liée au contexte de crise socio-économique traversée par le pays, comme par tous les pays occidentaux. Cette crise, depuis plus de 20 ans, entraîne des conséquences sociales graves : chômage, précarité matérielle, nouvelle pauvreté, discrimination raciale, augmentation de la violence, perte des repères symboliques traditionnels et érosion de la confiance dans les valeurs habituelles.

Les équipes de santé mentale ambulatoire sont aujourd'hui soumises à des demandes plus difficiles, dans un contexte de nouvelles réalités socio-économiques plus dures, plus sauvages, plus menaçantes. L'inquiétude ou le désarroi des gens a augmenté ; ils subissent des pressions, de tous ordres, pour consulter en santé mentale, de la part d'envoyeurs, parfois très autoritaires, issus des milieux de l'administration, de la justice, de l'aide sociale, eux-mêmes désemparés devant la restriction de leurs moyens ou de leurs aptitudes à réguler un malaise social de grande envergure.

On voit bien qu'au fil des années la conjoncture a changé. En modifiant les réalités sociales, elle a provoqué l'émergence de nouvelles formes de demandes et confronté les équipes à la nécessité de ré-inventer certaines pratiques.

# Repères historiques

L'organisation des soins de santé au niveau mondial, suite principalement aux accords d'**Alma Ata**, a favorisé les structures de prise en charge des patients dans leur milieu de vie. Un service de santé mentale s'intéresse à une population liée à un territoire déterminé et limité. La connaissance qu'il a du contexte social et culturel de sa patientèle lui permet d'avoir une vision plus globale des problèmes rencontrés, d'amener un suivi dans la continuité en tenant compte du support social du sujet (famille, entourage). Il est aussi bien placé pour réaliser un travail en partenariat avec de nombreux intervenants de première ligne (médecins traitants, éducateurs de rue, assistants sociaux de quartier...).

Les équipes sont pluridisciplinaires, ce qui permet d'envisager les difficultés des personnes à partir d'une conception psychodynamique du psychisme et dans une perspective d'analyse contextuelle.

Les services de santé mentale, de par leurs missions, participent aux soins de santé primaires et ont la possibilité d'offrir une aide plus adéquate à une population plus défavorisée.

Durant toutes ces années, l'expérience a démontré que les centres ambulatoires avaient une « clientèle » différenciée de l'hôpital, nécessitant des modes de prise en charge différenciés, c'est-à-dire moins centrés sur la crise que sur la mobilisation des acteurs de la communauté.

Par ailleurs, de nouvelles problématiques de société : jeunesse en difficulté, toxicomanie, personnes âgées, ... réclamaient de plus en plus de nouvelles formes de polyvalence, le développement de projets spécifiques et des réponses en réseau de la part des équipes.

Parallèlement à toutes ces évolutions, le paysage politique a changé en Belgique. Le pays s'est fédéralisé. La région de « Bruxelles-Capitale » a été créée et pour les services de santé mentale bruxellois francophones, la Commission communautaire française est devenue le pouvoir de tutelle.

Un nouveau Décret a été adopté en 1995. Il régit les missions et les moyens des services de santé mentale bruxellois francophones. Il a pour objectif de stabiliser les services par des agréments d'une durée de cinq ans, en essayant de les rendre les plus adaptés à répondre aux nouveaux contextes socio-sanitaires, en définissant leurs missions générales, en garantissant une équipe pluridisciplinaire minimale, en veillant à la réalisation du travail de prévention et à la mise en place de projets spécifiques.

# Le Décret

## Bases légales

- *Décret du 27 avril 95 relatif à l'agrément et aux subventions des services de santé mentale tel que modifié par le décret du 12 juillet 2001 de la Commission communautaire française modifiant diverses législations relatives aux subventions accordées dans le secteur de la politique de la santé et de l'aide aux personnes.*

- *Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 18 juillet 1996 concernant l'application du Décret du 27 avril 95 relatif à l'agrément et aux subventions des services de santé mentale tel que modifié par l'Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 18 octobre 2001 relatif à l'application du Décret du 12 juillet 2001 modifiant diverses législations relatives aux subventions accordées dans le secteur de la politique de la santé et de l'aide aux personnes et relatif à la modification de divers arrêtés d'application concernant les secteurs de l'aide aux personnes, de la santé, des personnes handicapées et de l'insertion socio-professionnelle.*

- *Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 11 décembre 97 fixant la date d'entrée en vigueur du Décret du 27 avril 95 relatif à l'agrément et aux subventions des services de santé mentale (MB 10/2/98)*

- *Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 6 novembre 97 portant règlement de l'octroi de subventions à l'investissement aux services de santé mentale (MB 29/12/98)*

- *Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 31 mai 2001 relatif à la modification de l'agrément définitif du 24 avril 1997 de l'organisme de coordination des services de santé mentale «Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale».*

Ces réglementations sont disponibles au service santé de la Commission communautaire française

## Les objectifs du Décret

Le Décret poursuit six objectifs :

1. Définir une meilleure accessibilité des services de santé mentale à l'échelon de la Région, à partir de l'évaluation des besoins de la population ; cette définition doit être déterminée dans le cadre d'une actualisation des objectifs des services de santé mentale, compte tenu de l'évolution des différentes institutions, services et personnes concernées (de près ou de loin) par la politique de santé mentale.
2. Renforcer les collaborations sous forme de partenariat local avec les différentes institutions concernées par une politique de santé publique sur un territoire local déterminé (notion de réseau social et de santé) et favoriser la complémentarité des intervenants et éviter les interventions concurrentes.

# Le Décret

3. Assurer la participation des services de santé mentale à l'identification des besoins de la population, par la récolte de données utiles; les pouvoirs publics doivent en effet disposer d'une évaluation fiable de l'adéquation entre l'offre des services et les demandes de la population.
4. Renforcer l'autonomie de gestion du service de santé mentale, par l'instauration d'un système de subside forfaitaire, permettant l'octroi aux travailleurs de rémunérations équivalentes à celles qui sont accordées en milieu hospitalier, avec des garanties quant à la régularité dans la liquidation des avances.
5. Evaluer régulièrement les services de santé mentale dans le cadre d'un agrément pluriannuel (5 ans) octroyé en fonction d'objectifs précis; une convention d'agrément est conclue avec chaque service.
6. Intégrer les nouveaux outils du secteur de la santé mentale : la réglementation est l'occasion d'identifier et de préciser le rôle de la Ligue Bruxelloise Francophone de Santé Mentale et d'organiser formellement la concertation avec les acteurs concernés dans le cadre du Conseil consultatif et dans celui d'une concertation tripartite entre le pouvoir subsidiant, les représentants des pouvoirs organisateurs

et des travailleurs afin d'adapter annuellement le coefficient de la subvention forfaitaire.

7. Le 23 juin 2000, le Collège de la Commission communautaire française a conclu avec le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Collège réuni de la Commission communautaire commune, le Collège de la Commission communautaire française et les représentants des travailleurs et des pouvoirs organisateurs des secteurs de l'aide aux personnes, de l'insertion socioprofessionnelle, de la politique des personnes handicapées et de la santé un accord dit « Accord avec le non-marchand ». Celui-ci s'est traduit, en date du 12 juillet 2001 par un Décret visant, notamment, à améliorer les conditions de travail et de rémunérations des professionnels (aménagement des fins de carrière par une réduction progressive du temps de travail, prise en compte de la formation du personnel,...)

## Les caractéristiques de la réglementation

1. Les services de santé mentale : des services de santé publique<sup>1</sup>  
Le service de santé mentale est un service de santé publique créé à l'initiative d'une association sans but lucratif ou d'une

<sup>1</sup> Le vocable « santé publique » recouvre des savoirs et des méthodes permettant notamment :

- de connaître l'état de santé d'une population
- de mettre en oeuvre des actions et des procédures d'évaluation
- de disposer et d'organiser des soins curatifs
- de mettre en oeuvre des activités préventives, de promotion et d'éducation pour la santé
- de faciliter l'accès aux soins de santé
- de recouvrir plusieurs disciplines
- de favoriser le travail en réseau
- etc...

# Le Décret

université qui garantit un accès à tous et qui ne réserve donc pas ses activités à certaines catégories de la population ou à certaines pathologies. Il a donc un rôle généraliste en santé mentale.

Ce « label » de service de santé publique impose au service de santé mentale :

- de favoriser l'accessibilité financière pour les consultants pouvant aller jusqu'à la gratuité en cas de nécessité :
  - possibilité d'appliquer le tiers payant pour les prestations de soins\*;
  - pour les autres prestations (psychologues,...), participation financière examinée en fonction des revenus du consultant ;
- d'aider la patientèle dans ses démarches à faire valoir son droit à la santé ;
- d'organiser une permanence d'accueil minimale et l'accès à l'information par l'utilisateur, à tout moment sur les possibilités de prise en charge ;
- de veiller à permettre un accès aisé à tous les consultants et à la population du territoire desservi ;
- de développer des missions générales mais également des missions facultatives ;
- d'être un service de proximité qui offre à l'usager des services dans les lieux où il vit et qui procure un mode d'intervention approprié :
  - de répondre à la demande via une prise en charge interne par un ou plusieurs membres de l'équipe ;
  - de suivre la situation avec d'autres intervenants (ex. : les centres psycho-médico-sociaux) ;
  - de réorienter la demande vers d'autres structures (ex. : un hôpital, un service social, une maison médicale, ...);

- de garantir un processus constant de réflexion notamment par des réunions de concertation au sein de l'équipe et d'évaluation interne ;
- de garantir à l'usager une série de droits et notamment le libre choix du service, le respect de ses convictions, idéologiques, philosophiques et religieuses, l'accès à l'information, le respect du secret médical qui garantit des liens de confidentialité et d'anonymat, ...

## 2. Les missions

### – Des missions générales

Les services de santé mentale doivent obligatoirement assurer un accueil, une évaluation de la demande, une réponse immédiate et une orientation adéquate lorsque requis.

En outre, ils doivent poser un diagnostic qui tient compte des aspects psychologique, psychiatrique et social du consultant et assurer un traitement. Ils visent à maintenir ou à restaurer les capacités du patient afin qu'il puisse les utiliser de façon optimale quel que soit son milieu de vie.

Plusieurs types d'interventions sont possibles pour améliorer le bien-être de l'usager : psychiatrique, psychothérapeutique et social.

Le traitement du consultant s'effectue en collaboration avec toutes les personnes ou institutions concernées, un suivi peut être également assuré.

Une autre activité est également obligatoire : la prévention. Celle-ci vise « la réduction de l'incidence des pro-

\* voir « L'Accès aux soins de santé : un droit pour tous »- cinquième édition 2001 - p. 57

# Le Décret

blèmes de santé mentale en s'attaquant aux facteurs de risque et aux conditions pathogènes »<sup>2</sup>.

Elle peut consister notamment dans l'information, la sensibilisation et l'éducation en matière de santé mentale de la population et des travailleurs du réseau socio-sanitaire. Des interventions particulières de prévention envers des groupes cibles peuvent être également organisées : ex. dans les lieux d'accueil de la petite enfance.

Remarque

De par sa qualité de service de santé publique, le service de santé mentale vise à l'accroissement du bien-être personnel et collectif et développe des projets de promotion à la santé mentale. Ceux-ci peuvent consister à favoriser des réseaux de soutien social, à travailler à l'amélioration des conditions de logement, d'éducation, de travail, ... afin de les rendre favorables à la santé mentale, ...

## – Des missions facultatives

Elles correspondent à des projets spécifiques qui sont définis à partir des besoins de la population et des particularités du territoire desservi par le service.

Ces projets s'adressent notamment aux personnes qui souffrent d'isolement social comme les personnes âgées, à des enfants qui présentent des troubles d'apprentissage, aux personnes qui ne peuvent exercer leur potentiel à cause de la précarité de leur statut social, économique, éducationnel et culturel,...

Ils permettent également la promotion de nouvelles pratiques comme la santé mentale communautaire visant à préserver

et à valoriser la cohésion du tissu social en tant que support social et à renforcer les solidarités de proximité.

Ils peuvent enfin consister en la supervision du travail d'institutions et de services confrontés à des problèmes de santé mentale (ex. les travailleurs médico-sociaux de l'O.N.E.) et en la formation des travailleurs du réseau sanitaire et social.

## 3. La notion de territoire

La réalisation des missions générales et facultatives s'effectue dans un secteur géographique déterminé : le territoire.

Celui-ci est défini « rue par rue et limité à un rayon de 5 km maximum autour du siège d'activités du service étant entendu que la population concernée doit être au minimum de 25.000 personnes et au maximum de 100.000 personnes, soit d'une commune »\*. Une dérogation peut être obtenue auprès du Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la santé.

Cette politique de proximité voulue par le législateur permet de favoriser le maintien dans le milieu de vie et la réinsertion sociale, de mieux cerner les besoins et les capacités des personnes et de favoriser l'émergence de synergie avec les autres acteurs du réseau socio-sanitaire.

L'accent mis par la réglementation sur l'ancrage local du service ne peut être un obstacle à la liberté du consultant. Celui-ci a la possibilité de se rendre chez d'autres professionnels travaillant dans d'autres services de santé mentale.

<sup>2</sup> *La Prévention et la Promotion en santé mentale. Préparer l'avenir.* L. Blanchet, M. C. Laurendeau, D. Paul, J. F. Saucier.

Ed. Gaëtan Morin - Le Comité de la Santé mentale du Québec - septembre 93

\* Art. 20 de l'Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 18/7/96 tel que modifié par l'Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 18/10/2001 relatif à l'application du Décret du 12/7/2001.

# Le Décret

Ceux-ci peuvent, donc travailler, de manière accessoire au bénéfice des personnes qui ne résident pas dans leur territoire et qui sollicitent leur intervention.

## 4. L'équipe

Le travail du service de santé mentale repose sur l'action d'une équipe pluridisciplinaire assurant des fonctions psychiatrique, psychologique, sociale et d'accueil-sécrétariat. L'alliance de ces quatre fonctions s'avère indispensable pour le traitement, la réinsertion sociale et professionnelle, le bien-être de toute personne ou groupe aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Ce travail d'équipe est essentiel car il permet de mettre à contribution les compétences spécifiques de chaque discipline pour une action concertée visant la promotion de la santé mentale de la population et la confrontation des pratiques. Celle-ci se déroule notamment lors des réunions d'équipe qui permettent d'ajuster la pratique quotidienne aux objectifs des actions et à l'éthique des interventions.

L'équipe pluridisciplinaire comprend au minimum un psychiatre, un psychologue, un assistant social et un accueillant-sécrétaire. Elle peut intégrer d'autres intervenants aux compétences spécifiques : logopède, criminologue, psychomotricien, sociologue, ...

Le service peut également comprendre une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la prise en charge des enfants et des adolescents. Dans ce cadre, des fonctions pédopsychiatrique, psychologique et sociale sont assurées.

Cette volonté du législateur de reconnaître pour certains services une équipe « enfants-adolescents » s'inscrit dans un

contexte sociétal marqué par des situations d'isolement, de rupture sociale et d'éclatement de la cellule familiale, qui peuvent altérer gravement la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.

## 5. Le partenariat

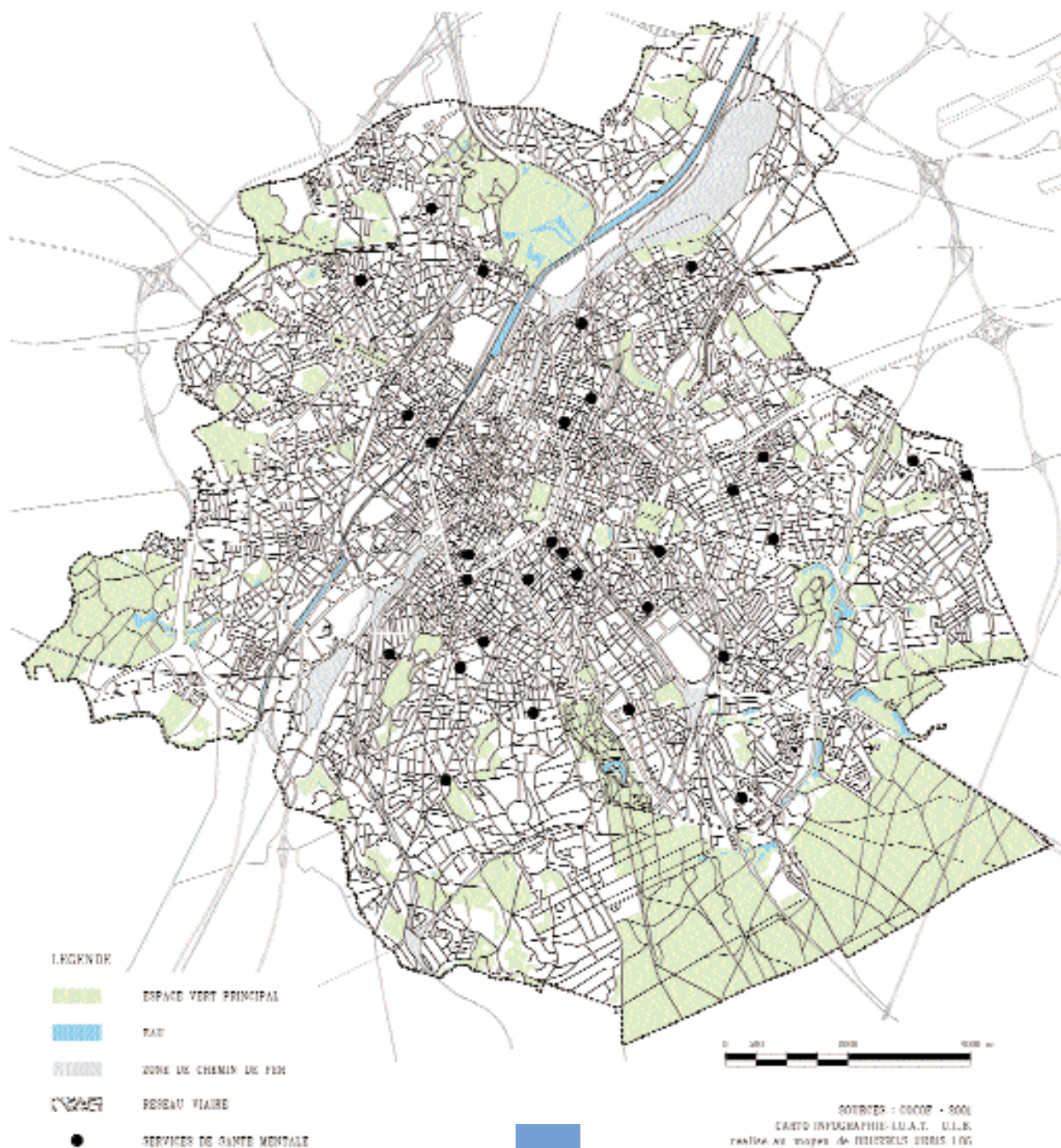
Les services de santé mentale doivent coordonner leurs interventions et leurs actions avec le réseau sanitaire et social. Pour ce faire, les services sont invités :

- à participer aux structures de partenariat fonctionnant au sein de leur territoire (ex. : les coordinations sociales);
- d'entreprendre des démarches pour établir des accords de partenariat avec des personnes, institutions, services situés sur leur territoire ;
- de collaborer avec des personnes ou des services situés hors de leur territoire mais intéressés à leurs activités (ex.: les hôpitaux, les initiatives d'habitations protégées, les structures intermédiaires,...);
- de collaborer avec d'autres professionnels de la santé (les médecins, les équipes des centres PMS, IMS, ...).

## En guise de conclusion

Une approche globale, pluridisciplinaire et intégrée de la santé mentale est développée depuis de nombreuses années par les services de santé mentale dépendant de la Commission communautaire française. L'accessibilité financière et la souplesse de fonctionnement de ceux-ci les mettent à la portée de tous et permettent l'amélioration du bien-être de la population bruxelloise francophone.

# Les services de santé mentale



# Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

Rue du Président, 53  
1050 Bruxelles  
Téléphone : 02/ 511.55.43  
Fax : 02/ 511.52.76  
E-mail : lbfsm@skynet.be

## Informations pratiques

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h 00

**Accès :** trams : 91, 92, 93, 94 (arrêt Place Stéphanie)  
bus : 71 (arrêt Porte de Namur)  
métro : ligne 2 Simonis/Clémenceau (station Louise)

## Equipe

1 directeur  
1 informaticien  
2 animatrices – coordinatrices  
1 secrétaire

## Activités

La Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, comme toute ligue, est une alliance pour défendre des intérêts communs et poursuivre une politique concertée. Elle regroupe et représente des équipes de professionnels qui travaillent dans le cadre d'une pratique ambulatoire en santé mentale. Ce regroupement s'opère autour de quelques principes fondamentaux consignés dans une Charte d'adhésion.

## *Quelles sont les principales valeurs partagées ?*

Avant tout, la santé mentale n'est pas réduite à l'absence de maladie ou à la disparition de symptômes. Elle touche plus fondamentalement une certaine qualité de vie intérieure, relationnelle et sociale, propre à chaque individu et à son contexte. Dans cet esprit, toute démarche d'aide ou de prise en charge porte attention à la personne dans sa globalité, suppose que chacun est responsable de son destin et cherche à instaurer un dialogue, tout en préservant les choix singuliers de chaque individu.

De plus, dans le cadre du Décret relatif à l'agrément et aux subventions des services de santé mentale et des Arrêtés d'application, la Ligue Bruxelloise est agréée et subsidiée par la Commission communautaire française en tant qu'organisme fédérateur des services de santé mentale. Elle a pour objet l'organisation et la coordination d'activités relatives à la promotion de la santé mentale dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La Ligue est largement reconnue comme organisme indépendant des tendances politiques, des courants théoriques et, en général, de toute forme d'obédience. Cette reconnaissance lui vaut d'apparaître comme un lieu privilégié de rencontres, de réflexion et de débat pluralistes et multidisciplinaires. Les objectifs sont, bien évidemment, l'information et la formation des professionnels, la promotion de pratiques ambulatoires d'intervention en santé mentale, et enfin, le développement d'initiatives et d'actions en réponses à des questions d'actualité.

C'est à cette tâche que se consacrent depuis de nombreuses années plus d'une vingtaine de groupes de travail. Les problématiques spécifiques qu'ils étudient sont régulièrement

# Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

proposées au débat. L'originalité de ces groupes repose sur leur production et confère à la Ligue sa légitimité pour collaborer à l'établissement d'une politique de santé mentale en siégeant, par l'entremise de ses représentants, dans tous les organes de consultation et de concertation mis en place par les responsables politiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette dynamique originale a rendu possible l'interpellation et les recommandations du secteur professionnel auprès des décideurs sur les grandes questions qui réclament une évolution en santé mentale.

La Ligue est également une plaque tournante de l'information pour la population bruxelloise dans le secteur de la santé mentale. L'équipe permanente répond quotidiennement aux demandes les plus variées d'un large public, professionnel ou non (recherche d'emploi, de formation, recherche de documentation, écoute et orientation d'usagers,...).

Enfin, la Ligue joue un rôle de prévention par les nombreuses actions de sensibilisation, d'information ou de négociation qu'elle mène auprès de publics professionnels concernés par des problèmes de santé mentale.

A ce jour, la Ligue compte 80 services membres. Elle rassemble l'entièreté des services de santé mentale bruxellois, toutes les structures psycho-socio-thérapeutiques bruxelloises pour enfants ou adultes, des services actifs en matière de toxicomanies, des Initiatives d'Habitations Protégées (I.H.P.) et différents services psycho-sociaux du réseau socio-sanitaire bruxellois.

Deux associations sont actives au sein de la Ligue et collaborent étroitement avec elle.

Il s'agit de la F.D.S.S.M.B., Fédération Déléguée des Services de Santé Mentale Bruxellois (mono-communautaire) et de l'Association Bruxelloise des I.H.P.

## **Groupes de travail et coordinations**

La Ligue est, principalement, un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels.

A leur demande, elle organise des groupes de travail dont les thèmes répondent directement à l'actualité de la clinique. A l'une ou l'autre exception près, ceux-ci sont accessibles à toute personne, tout intervenant intéressé par le sujet. La participation est toujours gratuite.

Ainsi au fil des années, ce sont plus ou moins 450 personnes qui ont pris l'habitude de fréquenter mensuellement la Ligue bruxelloise. Elles émanent principalement du secteur psycho-médico-social ambulatoire, extra-hospitalier et hospitalier. De nombreux autres représentants de catégories professionnelles plus périphériques à la santé mentale participent à plusieurs débats sur des thèmes d'actualité, comme par exemple, des avocats, des juges, des enseignants, des chercheurs universitaires, des bénévoles, etc...

La Ligue reçoit et soutient également des coordinations, initiatrices de réseaux. Le secteur ambulatoire psycho-médico-social est multiforme et étendu; ses intervenants – toutes qualifications confondues – se trouvent de plus en plus confrontés au « malaise diffus » exprimé par la population. Ce que les praticiens appellent « les nouvelles réalités » ont pour noms : paupérisation, exclusion, insécurité, violences

# Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

et abus, racisme et intégrisme, exil, maltraitance, déresponsabilisation, chômage, ...

Face à celles-ci, la création d'un réseau permet, à la fois, de renforcer les liens humains et professionnels entre les intervenants et d'améliorer le dispositif d'aide aux personnes.

## *Groupes de travail :*

- Services de santé mentale et logique de travail ambulatoire
- Santé mentale et insertion
- Mise en observation
- Sexualité et institutions
- Pratiques cliniques avec les justiciables
- Clinique de l'exil
- Intermèdes clinique
- Santé mentale et toxicomanies

## *Coordinations :*

### *Coordination Enfance*

- S.S.M. / Petite enfance – enfance
- Enfance / Logopèdes
- Enfance / Assistants sociaux
- S.S.M. / S.O.S. enfants

### *Coordination Adolescence*

- Adolescence et aide à la jeunesse
- Instituts Médico-Pédagogiques / S.S.M.
- Jeunes majeurs

### *Coordinations Adolescence et Enfance*

- S.S.M. / Service d'aide à la jeunesse

### *Coordination Personnes Agées*

- Santé mentale et personnes âgées
- Homes, personnes âgées et santé mentale
- Hôpital, personnes âgées et santé mentale
- Formateurs

### *Coordinations urgences*

- Coordination U.C.L. St.-Luc / Intersect. Bxl. sud-est
- Coordination services de santé mentale – U.L.B.
- Psychiatrie de liaison à l'hôpital général

## **Prises de position**

Deux à trois cents réunions de travail se déroulent chaque année. Elles sont le point de départ de transformations dans les pratiques mais également de prises de position institutionnelles et d'interactions avec les décideurs : conférences de presse, manifestes, échanges et concertations avec les pouvoirs publics, interventions dans les lieux consultatifs, etc ...

Ce mouvement ascensionnel, du débat à l'interpellation, n'est possible que par l'effet associatif.

## **Manifestations et publications**

S'appuyant sur ces groupes et coordinations et avec leur étroite collaboration, La Ligue organise ou collabore à l'organisation de colloques, journées d'études, séminaires... en prise directe avec des questions ou des problèmes d'actualité en santé mentale.

Afin de rendre plus visible la logique de travail que sous-tend la pratique ambulatoire des services de santé men-

# Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

tale, la Ligue a décidé, il y a 2 ans, de mettre sur pied un colloque biennal qui leur est entièrement consacré.

A côté de ces manifestations, les groupes de travail et coordinations choisissent parfois de transmettre au public le fruit de leur travail sous la forme de recherches, de bibliographies, de textes théoriques, d'articles, etc ... Le Ligue se charge alors de les faire connaître le plus largement possible.

## **Services**

La Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale est également une plaque tournante de l'information tant pour les intervenants psycho-médico-sociaux, que pour le grand public.

### *Au bout du fil...*

Si vous êtes à la recherche, pour un patient, pour un ami ou pour vous-même, d'un service de santé mentale, d'un psychothérapeute connaissant l'espagnol, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie, d'un thérapeute d'orientation psychanalytique, d'une maison médicale, d'un logopède, etc... Si vous désirez quelques informations au sujet de la loi sur la protection du malade mental, de la question du secret professionnel, du décret concernant la maltraitance infantile, etc...

... Une réponse personnalisée peut vous aiguiller ou vous aider.

### *Info - formations*

Les métiers de la santé mentale exigent une formation continue. Les professionnels souhaitent se spécialiser ou affiner leurs connaissances.

Un fichier exhaustif et régulièrement remis à jour regroupant les formations ayant trait à la santé mentale ou susceptibles d'intéresser des travailleurs du secteur psycho-médico-social est consultable sur place.

Vous y trouverez les différents programmes de formation proposés en psychanalyse, en thérapie familiale, en thérapie du développement, etc... en passant par les formations en gestion d'a.s.b.l. et en animation interculturelle.

La Ligue tient à jour un calendrier des différentes manifestations (conférence, séminaire, colloque, ...) ayant lieu principalement à Bruxelles. Il peut être parcouru à la demande.

Un permanent de la Ligue se tient sur place à votre disposition pour orienter vos recherches.

### *Emploi*

La Ligue réceptionne un grand nombre d'offres d'emploi du secteur psycho-médico-social qui sont consultables aux valves situées au rez-de-chaussée du 53, rue du Président 1050 Bruxelles.

Elle tient également les C.V. des psychiatres, psychologues, assistants sociaux, infirmier(e)s, logopèdes, éducateurs(trices), secrétaires... qui sont librement accessibles à tout employeur intéressé qui lui en fait la demande.

# Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

## Projets

### Projets Nord/Sud

La Ligue s'inscrit comme partenaire dans plusieurs projets de développement en Santé Mentale, au Liban, en Algérie, au Bénin, en Arménie ... Actuellement, elle coordonne pour une période de deux ans un programme d'accueil de stagiaires psychologues algériens dans des services membres.

### Projets ponctuels ou de longue durée

La Ligue :

- établit des partenariats dans des projets de formations spécifiques (ex : avec la Fédito);
- participe avec l'ex-Conseil Régional Européen devenu Santé Mentale Europe au projet européen d'échanges sur les bonnes pratiques en santé mentale pour les enfants de 0 à 6 ans;
- s'engage en partenariat avec la Ligue Wallonne pour la Santé Mentale, la Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheidszorg, la Fondation Julie Renson et la Fondation Reine Fabiola dans le projet « 2001 – Année de la Santé Mentale »;
- est partenaire dans les projets du S.M.E.S. européen (Santé Mentale et Exclusion Sociale) et de son antenne belge ;
- est co-fondatrice avec l'Équipe a.s.b.l., la Fondation Julie Renson, la Ligue Wallonne pour la Santé Mentale et la Médiathèque de la Communauté française, de l'a.s.b.l.

*Psymages, Centre d'étude et d'information sur l'Audiovisuel en santé mentale;*

- est co-fondatrice avec Question Santé a.s.b.l. et la Fédération des maisons médicales d'une a.s.b.l.: *Le Centre Local de Promotion de la Santé;*
- est concertée dans le projet de réforme des soins de santé mentale (réseaux et circuits de soins) : représentation au groupe permanent psychiatrie, du CNEH et participation à l'étude sur le projet de réforme mené par l'école de santé publique de l'ULB.



Photo © Sylvie Derumier

# L'Adret

Avenue Albert, 135  
1190 Bruxelles  
Téléphone : 02/344.32.93  
Fax : 02/346.11.93

2ème siège  
Rue de la Limite, 66  
1210 Bruxelles  
Téléphone : 02/219.88.00  
Fax : 02/219.90.61

## Informations pratiques

Permanence :  
– du lundi au vendredi de 9h à 17h  
– le mercredi jusqu'à 20h  
– le jeudi de 11h à 17h  
Consultations psycho-médico-sociales sur rendez-vous de  
9h à 19h  
Visites à domicile

**Accès :** bus : 54, 48 (arrêt Place Albert)  
trams : 23, 90 (arrêt Berkendael)  
tram : 55 (arrêt Place Albert)  
trams : 91, 92 (arrêt avenue Brugmann à hauteur  
Berkendael)

## **Paiement**

– Consultations médicales : tarifs conventionnés  
– Autres consultations : tarifs évalués avec la personne en  
fonction de ses ressources ou gratuité

## Equipe

5 assistantes sociales  
1 criminologue  
2 logopèdes  
2 psychiatres  
7 psychologues – psychothérapeutes  
3 secrétaires accueillantes

## Activités générales

- Accueil des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées ;
- permanence quotidienne assurée par les membres de l'équipe psycho-sociale ;
- consultations et suivis psychiatriques ;
- accompagnements psycho-sociaux, psychiatrie sociale ;
- psychothérapies ;
- examens psychologiques ;
- visites à domicile ou en institution ;
- rééducations logopédiques ;
- travail de réseau de coordination.

## **Activités de prévention**

- Groupe de stimulation du langage dans les classes maternelles d'écoles situées sur Forest et dépistage destiné à évaluer les troubles et les retards de langage ;
- travail de prévention en milieu scolaire ;
- le Gazouillis\* : lieu de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte ;

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# L'Adret

– toxicomanie : développer une réflexion clinique – développer une pratique de réseau (Forest/St-Gilles).

– COS : examen d'orientation spécialisée reconnu par le Fonds Bruxellois ;  
– le centre est membre de l'intersecteur Bruxelles-Sud.

## **Projets spécifiques**

– L'épilepsie : un travail d'information, d'accompagnement et de prévention pour les personnes atteintes d'épilepsie ;  
– l' AFRAHM : travail d'information, d'accompagnement et de prévention pour les personnes atteintes d'un handicap (déficience mentale, poly-handicap, handicap sensoriel) ;  
– formation-supervision de stagiaires, d'équipes éducatives dans les homes d'hébergement ;

Photo © Maurice Müller/Question Santé



# A.N.A.I.S.

Rue Fraikin, 27  
1030 Bruxelles  
Téléphone : 02/242.11.36  
Fax : 02/248.07.73  
E-mail : anaisasbl@swing.be  
(préciser CSM ANAIS comme destinataire)

## Informations pratiques

Permanence :  
– le lundi de 10h à 20h  
– du mardi au vendredi de 10h à 17h

Langue : arabe

**Accès :** trams : 52, 55, 56, 92, 93  
(arrêt place E.Verboeckhoven « Cage aux ours »)  
tram : 23 (arrêt « Demolder » Bd Lambermont)  
bus : 58 - 59 (arrêt place E.Verboeckhoven « Cage  
aux ours »)

## Equipe

2 psychiatres  
2 psychologues  
1 assistant social psychiatrique  
1 secrétaire

## Activités

Le service de santé mentale A.N.A.I.S. est un service ambulatoire qui fait partie d'une A.S.B.L. comprenant un ensemble de structures extra-hospitalières :

- Le Foyer Aurore, avenue Maréchal Foch, 11  
tél.: 02/241.49.77  
(foyer d'hébergement pour des personnes ayant un handicap mental)
- Le Centre Occupationnel, avenue Maréchal Foch, 40  
tél.: 02/215.55.45
- Les Habitations Protégées, avenue Maréchal Foch, 4 et 40  
et rue Fraikin, 27
- La Maison Communautaire, avenue Maréchal Foch, 6

**Le Service se donne pour mission** d'offrir à tous des soins de qualité, y compris à ceux pour lesquels les autres réseaux thérapeutiques sont plus difficilement accessibles :

- les populations ayant des problèmes transculturels ;
- les personnes âgées ;
- les populations qui ont des difficultés professionnelles, sociales, économiques ;
- les populations qui ont des pathologies de types : psychotiques chroniques, patients psychogériatriques, alcooliques, troubles addictifs, personnes en post-cure psychiatrique ou dont la guidance est demandée par le Ministère de la Justice.

# A.N.A.I.S.

## **Le Service s'adresse :**

- à TOUS quels que soient l'origine et le milieu social ;
- AUX PERSONNES, que ce soit en INDIVIDUEL, en COUPLE ou en FAMILLE;
- AUX INSTITUTIONS, quelles soient publiques ou privées ;
- au RÉSEAU SOCIAL de Schaerbeek et des communes limitrophes ;
- AUX PROFESSIONNELS et ÉTUDIANTS.

## **et propose :**

- un accueil et une écoute, un accompagnement ou une orientation ;
  - une aide médicale, psychologique, sociale ;
  - des visites à domicile, à l'hôpital, sur le lieu de vie ;
  - une intervention d'urgence en situation de crise ;
  - des psychothérapies, des thérapies familiales, de couple ;
  - des guidances psychosociales ;
  - un travail en partenariat, une collaboration pour l'élaboration, la création et la réalisation de projets concernant le champ de la santé mentale ;
  - un travail de partenariat avec les coordinations sociales et locales ;
  - des formations à visée méthodologique et une supervision individuelle ou collective.
- 
- Des activités de prévention :
    - des problèmes psycho-sociaux liés à la paupérisation ceci en collaboration avec les services sociaux de première ligne ;
    - une aide à la création et au développement de logements protégés sous des formes diversifiées ;

- une sensibilisation aux problèmes psychologiques et en particulier à la violence dans le cadre d'écoles (informations, médiations, formations) ;
- un travail d'intervision avec les travailleurs de terrain de première ligne (aides familiales, éducateurs de rue, médiateurs,...) ;
- l'organisation de groupes de travail et de supervisions individuelles ;
- un travail de partenariat, de collaboration et de coordination avec les autres intervenants : médecins généralistes, Maisons médicales, hôpitaux, services communaux, CPAS, habitations sociales, écoles, homes,...



Photo © Sylvie Derumier

# Centre de guidance d'Etterbeek

Avenue des Casernes, 27  
1040 Bruxelles  
Téléphone : 02/646.14.10  
Fax : 02/646.91.96

## Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au jeudi de 9h à 19h ; le vendredi de 9h à 18h ;
- le samedi de 9h à 12h

**Accès :** trams : 81, 90, 23 (arrêt Carrefour de la Chasse)  
bus : 34, 36 (arrêt Carrefour de la Chasse)

Langues : allemand, grec, italien

## Equipe

2 psychiatres  
3 psychologues  
1 psychomotricienne  
1 psycho-pédagogue  
1 thérapeute de développement  
2 assistants sociaux  
1 logopède  
2 secrétaires

## Activités

Le service propose des consultations de première ligne, mais aussi des prises en charge thérapeutiques plus longues pour des populations économiquement défavorisées. Le développement du travail de prévention et de coordination avec

les acteurs du réseau psychosocial est l'axe de travail prioritaire du service.

- Enfants, adolescents, adultes, couples, familles font l'objet d'une prise en charge spécifique.
- Possibilité d'entretiens individuels et familiaux, de psychothérapies individuelles, de thérapies familiales et conjugales.
- Supervision d'intervenants ou d'équipes.
- Organisation d'une coordination « Petite Enfance » et d'une coordination « Adulte » avec les intervenants de ces 2 secteurs.
- Réflexion avec la Mission locale à la mise en place de projets tentant une réinsertion psychosociale par la réintégration professionnelle ou par l'intégration d'apprentissages fondamentaux.
- Organisation des « ateliers de Méthodologie » ainsi que de l'activité « logopédie dans les écoles », en collaboration avec le programme Cohabitation de la commune d'Etterbeek.
- Le Centre est partenaire du projet Espace-Famille. Espace-Famille est un lieu qui propose aux enfants en bas-âge, accompagnés de leurs parents, de se rencontrer dans une ambiance chaleureuse et conviviale afin de partager leurs expériences et de créer un tissu social. Une permanence est assurée tous les jours de la semaine, l'on s'y rend sans inscription et dans l'anonymat, l'accès est gratuit.

# Centre de guidance d'Ixelles

## Département adultes

Rue d'Alsace Lorraine, 22  
1050 Bruxelles  
Tél.: 02/515.79.10 répondeur et fax : 02/513.33.73

### Informations pratiques

Permanence :

- le lundi de 9h à 20h,
- les mercredi et jeudi de 9h à 17h

Langue : français, allemand, anglais

**Accès :** métro : station Porte de Namur  
bus : 71, 54, 95, 96, 20, 34, 38, 60, 80

### Equipe

3 psychiatres  
2 psychologues  
1 infirmière sociale psychiatrique  
2 assistantes sociales psychiatriques  
2 secrétaires

### Activités

Le Centre de guidance d'Ixelles est une A.S.B.L. comprenant deux départements situés à deux endroits différents de la commune d'Ixelles : le département Enfants, adolescents et familles et le département Adultes. Son pouvoir organisateur est le conseil d'administration comprenant des travailleurs des deux équipes et de l'Echevin de la Santé et de la Culture du Collège des bourgmestre et échevins. Le service a été créé en 1968 et a des liens privilégiés avec la commune. Il reste « sectorisé » et s'occupe des problèmes de santé des habitants d'Ixelles par priorité.

### ***Activités de psychiatrie générale***

- 1 - Consultations médicales : diagnostics, traitements
- 2 - Entretiens psychologiques, testings
- 3 - Consultations et démarches sociales  
Accompagnement pour des démarches administratives  
Guidance sociale
- 4 - Travail de la crise et des urgences
- 5 - Réunion d'équipe bi-hebdomadaire de politique générale de santé, révision des cas, enregistrement des données épidémiologiques

### ***Travail en réseau et en coordination avec les autres partenaires des secteurs médicaux et sociaux :***

le C.P.A.S., le Centre Hospitalier Etterbeek- Ixelles, « Le Foyer Ixellois Habitat et Rénovation », les assistants de concertation, le service d'Aide aux Victimes, la Mission Locale pour l'Emploi, le service social communal, le service des pensions, le bureau du chômage et d'autres associations.

# Centre de guidance d'Ixelles

## Département adultes

### **Activités plus sélectives de psychothérapies**

- psychothérapies de soutien
- psychothérapies analytiques
- psychothérapies à orientation corporelle
- entretiens et thérapies de couples et de familles

### **Visites à domicile et en institutions**

Ceci représente une caractéristique particulière : le Centre de Guidance tente de privilégier les visites à domicile pour :

- évaluer *in situ* les détresses psychosociales ;
- juger des capacités de personnes âgées à continuer à vivre de manière autonome ;

- diagnostiquer sur place les crises et conflits au sein des familles ;
- diagnostiquer des pathologies mentales donnant lieu à des situations agressives et violentes vis-à-vis de l'entourage et du voisinage ;
- ou enfin pour évaluer la notion de danger pour soi-même ou pour autrui dans le cadre de la loi sur la protection du malade mental de 1990.

**Visites en hôpitaux pour assurer le relais avant la prise en charge.**

**Lieu de stage et de supervision pour psychologues et assistants sociaux**

Photo © Sylvie Derumier



# Centre de guidance d'Ixelles

## Département enfants, adolescents et familles

Rue Sans Souci 114  
1050 Bruxelles  
Téléphone : 02/515.79.01  
02/647.73.91 (répondeur)  
Fax : 02/644.28.94

### Informations pratiques

Permanence :

- les lundi, mercredi et vendredi de 10h à 17h
- les mardi et jeudi de 9h à 18h30

**Accès :** métro : Porte de Namur  
trams : 80, 81 (Place Flagey)  
bus : 59 (Place Flagey)  
71, 54 (Chée d'Ixelles)  
38, 60, 95, 96 (Place Blyckaerts)

Langue : portugais

### Equipe

2 pédopsychiatres  
4 psychologues  
3 logopèdes  
1 assistant social  
1 secrétaire

### Activités

Le Centre de Guidance d'Ixelles a été créé en 1968 à l'initiative du Docteur Clément, Échevin des Œuvres Sociales. Dès sa création, le service a établi des liens privilégiés avec tous les services du réseau ixellois.

L'équipe « Enfants, Adolescents et Familles » travaille au premier étage d'une grande maison appartenant à la commune et cohabite avec une consultation ONE, un accueil pour enfants et jeunes du Service Jeunesse de la commune et une école de devoirs.

Les locaux sont implantés au cœur d'Ixelles, près des centres administratifs (Maison communale) et culturels (Musée - Bibliothèque) et au carrefour de nombreuses écoles maternelles, primaires et secondaires.

Les atouts de l'équipe sont la pluridisciplinarité, une spécificité basée sur l'écoute et le suivi, ainsi qu'une attention particulière aux problèmes d'accessibilité culturelle, financière et philosophique. Outre les activités classiques de consultations – thérapies, prises en charge des difficultés de langage écrit, oral et de calcul – l'équipe a toujours privilégié la dimension préventive dans sa collaboration avec les acteurs de la petite enfance. Elle travaille en partenariat avec diverses instances psychosociales : crèches, préguardiennats, P.M.S, I.M.S., écoles, hôpital, S.A.J., maisons d'enfants, maisons maternelles, protection de la jeunesse, C.P.A.S., I.M.P., service d'aide aux victimes, services sociaux, maisons médicales, consultations ONE.

Cette collaboration se base sur des relations professionnelles privilégiées qui se sont avérées fructueuses au fil des années.

# Centre de guidance d'Ixelles

## Département enfants, adolescents et familles

### **Activités de psychiatrie générale**

- 1 - Consultations, diagnostics, traitements et activités de prévention
- 2 - Modes de prise en charge thérapeutique :
  - psychothérapies de soutien analytique, systémique
  - thérapie du développement
  - traitement logopédique
  - entretiens familiaux, guidance
- 3 - Travail de la crise
- 4 - Activités de prévention
- 5 - Visites ponctuelles à domicile ou à l'hôpital

### **Projet spécifique en cours :**

Accueil d'enfants de 6 à 12 ans, deux fois par semaine après l'école, en collaboration avec leurs parents et leurs enseignants.

Le service propose à la fois une aide aux devoirs et un soutien psychopédagogique. Ce projet se réalise dans les locaux du Foyer Ixellois, et est ouvert en priorité aux enfants du quartier en difficulté scolaire, familiale ou sociale.

Photo © Sylvie Derumier



# Centre de guidance de Molenbeek-Saint-Jean

Rue d'Ostende, 26  
1080 Bruxelles  
Téléphones : 02/410.01.95 - 02/410.52.37  
Fax : 02/414.16.24

## Informations pratiques

Permanence :

- le lundi de 10h à 20h
- du mardi au vendredi de 10h à 17h

Langues : italien, allemand

**Accès :** métro : station Etangs Noirs  
bus : 20, 89  
bus vicinaux : 129 - 190

## Equipe

2 psychiatres  
1 pédopsychiatre  
4 psychologues  
1 logopède et thérapeute du développement  
3 assistants sociaux psychiatriques  
2 assistantes sociales  
2 secrétaires

## Activités générales

Le service propose un accueil et une écoute spécialisée, une analyse de la demande, une mise au point diagnostique et un traitement, à toute personne en détresse psychique, habitant Molenbeek-Saint-Jean, ou désireuse de consulter

en ce lieu. Les modes de prise en charge thérapeutique sont adaptés aux situations et aux personnes :

- consultations médicales psychiatriques ;
- consultations psychologiques ;
- consultations sociales et accompagnements pour des démarches administratives ;
- psychothérapies : - individuelles de soutien et de type analytique ;  
- systémiques de couples et de familles ;
- bilans psycho-affectifs selon indication préalable ;
- guidances psycho-sociales ;
- entretiens de crise et d'urgence ;
- visites et suivis à domicile ou dans d'autres lieux de séjour et rééducations logopédiques ;
- thérapies du développement.

Le travail développé par l'équipe pluridisciplinaire se répartit en trois départements :

- le département " Enfants-Adolescents " reçoit plus spécifiquement des enfants, adolescents, parents, familles pour des problématiques scolaires, relationnelles, individuelles, familiales liées au comportement et/ou au développement de l'enfant ;
- le département " Adultes " s'occupe de répondre à la souffrance psychique, relationnelle, conjugale, familiale, professionnelle, sociale et de permettre à la personne d'accéder à un mieux-être ;
- le département des " Personnes âgées " traite les problèmes posés par le vieillissement, la solitude, le deuil, la détérioration, le placement en institution et ceci en offrant un savoir-faire aussi bien aux personnes et à leurs proches qu'aux professionnels confrontés à ces difficultés.

# Centre de guidance de Molenbeek-Saint-Jean

En s'intégrant dans un réseau médico-psycho-social plus large, l'équipe réalise ses activités en lien étroit avec divers services tels que : hôpitaux, justice, service d'aide à la jeunesse, maisons médicales, écoles, I.M.P., crèches,...

## Autres activités

Le Centre développe également des projets de prévention et participe à des coordinations avec des personnes et/ou institutions du tissu médico-psycho-social environnant, en rapport avec la santé mentale :

- participation à des groupes de travail dans le cadre la Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre de la Fédération des SSM Bruxellois Francophones et dans le cadre de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale ;
- participation à un groupe de planification sociale ;
- participation à la plate-forme d'accrochage scolaire à Molenbeek-Saint-Jean " La Grappe " ;
- participation au groupe de coordination " Enfance Nord-Ouest de Bruxelles " ;
- création d'un espace rencontre enfants-parents dans le nord-ouest de Bruxelles : " La Marelle ". Le partenariat du Centre de Guidance de Molenbeek-Saint-Jean, du Prologue, du Norois, du Centre D'Ici et d'Ailleurs et de la maison médicale Norman Béthune a permis la création d'une ASBL " La Marelle ", qui ouvrira fin 2001, dans le cadre de la prévention des troubles des interactions et du développement de la petite enfance ;
- cycles de formations et de supervisions dispensés à des professionnels de la santé en questionnement autour de la prise en charge de personnes âgées.

D'autres projets sont actuellement en cours d'élaboration :

- un cycle de formation auprès de la police de proximité de Molenbeek-Saint-Jean ;
- un projet de prévention de la violence en milieu scolaire, en collaboration avec " La Grappe ".

Par ailleurs, pour étayer le travail clinique, un séminaire théorico-clinique est mis sur pied afin de permettre aux membres de l'équipe de réfléchir sur différents thèmes choisis en lien avec leur pratique.

# Service de santé mentale sectorisé de Saint-Gilles

Rue de La Victoire, 26  
1060 Bruxelles  
Téléphone : 02/542.58.58  
Fax : 02/538.84.74

## Informations pratiques

Permanence :  
– tous les jours de 9h à 17h, le lundi jusqu'à 20h

Langues : espagnol, italien, anglais

**Accès :** trams : 55,3 (Porte de Hal)  
bus : 48 (Porte de Hal)  
De lijn : 134, 136, 137 (Hotel des Monnaies)  
Tec : W, 365 A (Hotel des Monnaies)

## Equipe

5 psychiatres  
1 pédopsychiatre  
5 psychologues  
1 psychomotricien  
1 logopède  
1 coordinateur adolescence  
3 assistants sociaux  
2 secrétaires

## Activités

L'équipe développe l'aspect thérapeutique et préventif du travail en santé mentale pour des adultes, adolescents, enfants et leur entourage :

- consultations ;
- thérapies individuelles et familiales ;
- entretiens de crise ;
- guidances sociales ;
- logopédie ;
- thérapies psychomotrices ;
- consultations à domicile ou dans le lieu de vie de la personne (hôpital, home, prison, ...);
- interventions institutionnelles, supervisions individuelles, collectives ou d'équipes, ...

Le service poursuit ses activités en coordination avec les intermédiaires médico-psycho-sociaux, ainsi qu'avec tout le réseau concerné par la problématique de santé mentale (hôpitaux, justice, etc...).

Il collabore et organise des activités de prévention :

- le Gazouillis\*, lieu de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ;
- prévention logopédique en milieu scolaire communal.

Le Service de santé mentale de Saint-Gilles est membre de l'Intersecteur Bruxelles-Sud.

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# Service de santé mentale « Chapelle-aux-Champs »

## Service de santé mentale de l'UCL

Clos Chapelle-aux-Champs, 30 bte 3049  
1200 Bruxelles  
Consultations : téléphones : 02/764.31.20 - 02/764.31.43  
Fax : 02/764.39.55  
Formations : téléphone : 02/764.31.30  
Fax : 02/764.31.30  
E-mail : guim@psy.ucl.ac.be

### Informations pratiques

Permanence :  
– du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (consultations possibles le soir et le samedi matin)  
Consultations sociales sur rendez-vous; le mercredi après-midi sans rendez-vous pour les adolescents

Langues : anglais, espagnol, arabe, italien, grec

**Accès :** métro (arrêt « Vandervelde »)

### Equipe

8 psychiatres  
9 psychologues psychanalystes  
4 assistants sociaux  
2 secrétaires-accueillantes

### Activités cliniques

Le service assure le suivi de toute personne souffrant de problèmes psychiatriques et/ou de difficultés psychologiques. A ce titre, il est soucieux d'offrir des prestations de « psychiatrie générale » qui tiennent compte de la dimension psy-

chologique, médicale et sociale. Ces prestations se répartissent en consultations et psychothérapies (psychanalytiques, systémiques, psychomotricité, de couple, de groupe, psychodrame), en testing psychologique, expertises ou guidances sociales. Ces services sont accessibles à tous sans préjuger du diagnostic ni de la situation sociale.

Le service s'assure la collaboration d'autres services – hospitaliers, sociaux, de santé mentale – chaque fois que la situation clinique le nécessite.

Le travailleur social a un rôle non seulement d'agent de liaison entre les différents partenaires mais également d'information et d'échanges avec les autres services.

Le SSM « Chapelle-aux-Champs » est composé de 3 départements :

#### **1. Départements Adultes**

Les consultations sont assurées et réparties dans différentes unités cliniques :

- Unité Assuétudes (Séminaire « alcoologie », « toxicomanie », « troubles des conduites alimentaires »);
- Unité « Clinique du Couple »;
- Unité « Troubles de l'Humeur »;
- Unité « Cycles de vie et vieillissement »;
- Groupe « Clinique Psychanalytique »;
- Consultation d'« Ethnopsychiatrie ».

#### **2. Département « Enfants et leur famille »**

Les consultations sont assurées par le médecin-psychiatre, le psychologue, le psychomotricien ou l'assistant social qui assurent une permanence rendant possible une consultation en urgence.

Le département pour les enfants et leur famille fonctionne avec deux équipes cliniques, l'une d'orientation systémique,

# Service de santé mentale « Chapelle-aux-Champs »

## Service de santé mentale de l'UCL

l'autre d'orientation psychanalytique. Les deux équipes collaborent entre elles pour des prises en charge thérapeutiques et pour des interventions et projets en santé mentale (crèches, écoles, hôpitaux, justice, etc.)

### **3. Département « Adolescents et Jeunes Adultes »**

Le département est composé de médecins-psychiatres, psychologues et assistant social. Il met l'accent sur le travail inter-disciplinaire en équipe, le concept de relais entre thérapeutes et institutions et la recherche d'un mode d'intervention spécifique à l'adolescence. Les adolescents sont reçus seuls, accompagnés ou en groupes. Il en va de même pour les adultes, parents, éducateurs ou autres professionnels en charge d'adolescents.

Le travail clinique se fait à partir de l'accueil à une permanence gratuite le mercredi après-midi, à partir d'activités de consultation, de concertation et de nombreuses réunions de travail avec les acteurs psychosociaux en relation avec les problématiques d'adolescence dans la cité (éducateurs - enseignants - police - IMS - PMS - planning - SAJ - AMO - services d'accueil spécialisés ou d'urgence - lignes téléphoniques d'écoute).

### **Activités de prévention**

Le travail de prévention s'inscrit dans une réflexion globale sur le concept de santé mentale au sein d'une société confrontée aux difficultés économiques et dont les repères font défaut. Dans cette optique, ont été menées diverses actions de prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Parmi celles-ci :

– groupes de parents, enseignants, puéricultrices, éduca-

teurs, groupes issus du milieu judiciaire ou médical ;

- sensibilisation à la prise en charge de la santé dans des domaines divers et/ou spécifiques comme celui de la procréation assistée, du sida ou des assuétudes ;
- échanges à propos de problèmes d'actualité dans différents médias d'information.

### **Activités de formation**

Dans le cadre de la formation, outre celle spécifique au 3ème cycle de spécialisation en psychothérapie et les projets spécifiques à chaque département, le service assure de nombreuses supervisions pour tous les intervenants en santé mentale (psychologues, assistants sociaux, éducateurs, infirmier(e)s, médecins, psychothérapeutes...) Il assure également des supervisions auprès d'institutions ayant en charge des patients souffrant de problèmes psychiatriques, psychologiques, de handicap, que ces institutions soient résidentielles ou ambulatoires.

Il assure la formation de ses assistants psychiatres et de ses stagiaires psychologues.

- Formation à la clinique psychanalytique avec les enfants
- Centre de formation à la clinique psychanalytique (adultes) (CFCP)
- Formation thérapeutique familiale et systémique
- Groupe « Institutions »
- Formation « Adolescents »
- Formation « Psychanalyse et Médecine »
- Programme d'information, de sensibilisation et de supervision à la prise en charge de patients présentant des problèmes de toxicomanie
- Formations du Groupe « Handicaps »

# Service de santé mentale

## « Le Chien Vert »

Service de santé mentale de l'UCL

Rue Eggerickx, 28  
1150 Bruxelles  
Téléphone : 02 /762.58.15  
Fax : 02/772.48.63

### Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h
- le mardi jusqu'à 20h

Possibilité de rendez-vous en dehors de ces heures

Langues : anglais, italien, polonais

**Accès :** trams : 39, 44 (arrêt square Léopold)  
métro : stations Montgomery Joséphine Charlotte  
ou Gribaumont

### Equipe

2 psychiatres  
3 psychologues  
2 assistants sociaux  
2 secrétaires accueillantes  
des psychiatres et psychologues indépendants

### Activités

**Le Chien Vert** se veut un lieu de parole et d'échange entre des professionnels de la santé mentale et toute personne

(enfant, adolescent, adulte, personne âgée), groupe ou famille confrontés à des difficultés sociales, psychologiques ou relationnelles. Il propose :

- un accueil, un travail d'accompagnement, de soutien et d'information ;
- des consultations sociales, psychologiques et psychiatriques ;
- des interventions dans une situation de crise y compris à domicile ;
- des guidances sociales à domicile ;
- des psychothérapies individuelles, de couple ou de famille ;
- un travail avec le tribunal de la jeunesse et les organismes d'aide à la jeunesse.

### **Activités de prévention**

- Bébé-Parents Accueil : accueil du tout petit en difficulté (0 à 3 ans) et de ses parents
- Parents secours : participation au comité chargé de développer un réseau de solidarité de quartier destiné à accueillir l'enfant en difficulté momentanée
- Espace psychogériatrique : soutien aux aidants naturels (familles, entourage proche)
- La Maison Ouverte\* (en Intersecteur), lieu d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte
- Les Urgences psychiatriques : collaboration avec l'Unité de crise du Service d'Urgences des Cliniques Universitaires St-Luc : intervention en urgence et suivis

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# Service de santé mentale

## « Le Chien Vert »

Service de santé mentale de l'UCL

### **Autres activités**

- Coordination, réflexion et formation des intervenants de première ligne (home, hôpitaux, médecins généralistes, infirmières, aides familiales, ...)
- Collaboration avec toute institution (home, foyer, crèche, école, services sociaux divers, services d'aide à domicile, services hospitaliers,...) qui désire réfléchir à son travail, partager son expérience ou qui souhaite des interventions plus spécifiques
- Participation à la gestion d'appartements supervisés dans le cadre des ASBL Messidor, Carrefour et Archipel
- Organisation de deux séminaires théorico-cliniques ouverts à toute personne intéressée :
  - séminaire de psychiatrie sociale où sont interrogés l'évolution du lien social et la capacité d'une société à maintenir cohésion et solidarité, le rapport existant entre individu et société, entre maladie mentale et structure sociale.  
Ce séminaire a lieu le 4ème mardi du mois de 11h à 13h.
  - séminaire « Psychiatrie sociale et petite enfance » ou la réflexion sur le travail en psychiatrie sociale avec les enfants et leur entourage familial et/ou institutionnel. Cette réflexion se veut la plus ouverte possible et centrée sur les questions posées par la pratique propre à la clinique des participants.  
Ce séminaire a lieu tous les 4èmes vendredis du mois de 13h à 14h30.

### **Publications**

« Défis de parole - Le questionnement d'une pratique ». L. Balestrière, (éd.) Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

Ce livre témoigne de l'interrogation et de la recherche de notre l'équipe sur les difficultés que comporte la pratique psychothérapeutique en service de santé mentale : comment entendre une demande ancrée dans la réalité sociale ? Quelle démarche thérapeutique soutenir avec une famille qui se désagrège, un sujet toxicomane qui s'enfoncé toujours plus loin dans l'autodestruction, un enfant qui casse et hurle ou cet autre qui refuse tout mais qui est déchiré par un vécu persécutif ? Quel travail possible avec les personnes ou les familles qui ne demandent rien et sont envoyées par des tiers ? Quelle collaboration avec ces autres intervenants déjà engagés dans la prise en charge de ces sujets et de ces familles ?

Toutes ces questions, et d'autres encore, sont traitées au plus près de la clinique. Et puisque la clinique n'est soutenable que grâce à une théorisation toujours en train de se faire, ces questions cliniques ouvrent une réflexion renouvelée sur la réalité sociale, la santé psychique, la relation thérapeutique.

# Service de santé mentale

## « Le Méridien »

Service de santé mentale de l'UCL

Rue du Méridien, 68  
1210 Bruxelles  
Téléphone : 02/218.56.08  
Fax : 02/218.58.54

### Informations pratiques

Permanence :  
– du lundi au vendredi de 9h à 17h  
– le mardi de 9h à 20h

Langues : anglais, espagnol

**Accès :** bus 65, 66  
métro Botanique

### Equipe

4 psychiatres  
2 pédopsychiatres  
9 psychologues  
2 logopèdes  
3 assistants sociaux  
2 secrétaires  
1 accueillante

### Activités

Le service est situé sur la commune de Saint-Josse au centre de Bruxelles. Ce quartier est caractérisé par une population multiculturelle : turque, marocaine, africaine. La population belge, installée de longue date, est le plus souvent âgée et en situation socio-économique précaire. Des pro-

blèmes de cohabitation entre les diverses communautés se posent assez souvent.

Pour toutes ces raisons, la connaissance du tissu social semble essentielle. Dès lors, l'intérêt porte sur les aspects culturels multiples à l'œuvre dans la vie de ces différents groupes sociaux. Les ressources particulières proposées par Le Méridien essaient ainsi de s'articuler, voire de s'appuyer sur les aides que peut procurer l'entourage des patients : famille élargie, voisins, vie associative, vie religieuse, et soignants « traditionnels » ...

Le service s'adresse à tous les types de problématiques et à tous les âges. De nombreux médecins généralistes lui adressent leurs patients lorsqu'ils estiment que la plainte somatique est liée à un mal de vivre ou lorsqu'elle s'accompagne de symptômes relevant d'une aide psychothérapeutique : dépression, anxiété, assuétudes, conflits familiaux, etc.

Les envois du Service d'Aide à la Jeunesse ou du Tribunal de la Jeunesse sont motivés par des problèmes de maltraitance, abus sexuels, décrochage scolaire, délinquance, toxicomanie, etc.

Les hôpitaux psychiatriques situés à proximité demandent d'assurer le suivi post-hospitalier de certains patients, parfois dans un cadre juridique d'aide sous contrainte.

Les logopèdes de l'équipe rencontrent une forte demande des écoles pour des enfants d'origine étrangère en difficulté scolaire.

Le service reçoit de plus en plus des réfugiés politiques en souffrance suite au vécu traumatique dans leur pays d'origine.

L'accent est mis sur la collaboration avec les différents partenaires du réseau social : maisons médicales, services

# Service de santé mentale

## « Le Méridien »

### Service de santé mentale de l'UCL

sociaux du quartier, écoles situées dans la commune, et PMS concernés, la police, les consultations ONE, le CPAS, etc.

Le souci du Méridien est également d'offrir un service de proximité. Il situe son action au cœur des quartiers dans lesquels il est implanté. En outre, l'équipe développe un travail de santé communautaire qui vise à étendre et à développer la solidarité et la prise en charge des difficultés psycho-sociales par les populations elles-mêmes.

Le service assure des psychothérapies individuelles, de couples, de familles et d'enfants, des consultations de psychiatrie, des guidances sur ordonnance, des examens psychologiques et psychiatriques en vue d'expertises juridiques ou médico-légales, des guidances sociales et des suivis à domicile.

Les logopèdes effectuent des rééducations du langage parlé et écrit et font des bilans scolaires.

En outre, certains membres de l'équipe travaillent avec les professionnels de la santé mentale dans le cadre de supervisions individuelles et d'équipes ou donnent des formations.

Les modèles théoriques sont diversifiés mais complémentaires.

Un certain nombre de cliniciens du Méridien sont formés à la thérapie systémique et travaillent avec des couples et des familles. D'autres ont une formation psychanalytique et pratiquent la psychothérapie analytique avec des enfants, adolescents ou adultes, certains patients sont engagés dans des cures analytiques.

En ce qui concerne le travail avec les populations migrantes, le Service travaille avec ses références théoriques habituelles tout en menant une réflexion sur l'exil, les effets du passage d'une culture à l'autre, la spécificité du transfert en situation interculturelle. Le Méridien est en lien autour de ces questions avec le groupe Intersigne à Paris et Appartenances à Lausanne.

Par ailleurs, autour de l'aide à la jeunesse et des familles très précarisées s'est développée une pratique de l'intervention en réseau qui, outre la personne concernée, réunit aussi les divers intervenants médico-sociaux.

Le travail de réseau se pratique à différents niveaux : partenariat avec d'autres professionnels autour de situations cliniques, partenariat autour de projets situés dans d'autres communes (Forest et Anderlecht) pour évaluer leur faisabilité (travail de réinsertion en collaboration avec la mission locale de l'emploi communale), partenariat avec d'autres institutions en vue du soutien de leur action (supervision). L'équipe a également développé différents projets spécifiques autour du thème santé mentale et pauvreté. Elle a des contacts étroits avec le Pivot Etterbeek, avec des associations de Cureghem (Anderlecht).

Au-delà de ces pratiques cliniques, l'équipe a également développé un projet communautaire qui prend progressivement une certaine extension.

L'équipe communautaire a mis en place un projet de « promotion de la santé mentale communautaire ». \* Celui-ci vise, par un travail à la fois personnel et groupal, à renforcer les solidarités de proximité.

\* Voir « Le diagnostic communautaire, outil pour une expérience de promotion de la santé mentale. » in Les Cahiers de la santé de la Commission communautaire française, n°7

# Service de santé mentale

## « Le Méridien »

### Service de santé mentale de l'UCL

Les réseaux d'échanges de savoirs visent le même objectif. Deux personnes de l'équipe assurent la coordination francophone de ce projet dont le but est de susciter dans des groupes de personnes l'émergence des savoirs, savoir-faire et leur échange.

Au point de vue formation, divers séminaires sont organisés au sein du Méridien.

*Le séminaire « Bientraitance »* réunit des magistrats, des psychologues, des déléguées du Service d'Aide à la Jeunesse et travaille sur les réactions des intervenants face aux familles maltraitantes et sur la collaboration entre intervenants.

*Le séminaire communautaire* propose une fois par mois un partage d'expériences et de concepts en santé mentale communautaire.

En outre, deux personnes de l'équipe font partie de l'équipe des formateurs en thérapie systémique au centre de guidance universitaire.

Par ailleurs, l'équipe a noué des relations de travail avec des collègues dans d'autres pays : Rwanda, Bénin, Nicaragua et Guatemala.

Ces échanges ont pour thème : la santé mentale communautaire, l'aide aux populations victimes de la guerre, les souffrances psychiques liées aux mutations culturelles, l'organisation des soins de santé, la recherche-action en santé mentale.

Photo © Sylvie Derumier



# Centre médico-psychologique du service social juif

Avenue Ducpétiaux, 68  
1060 Bruxelles  
Téléphones : 02/538.14.44 - 538.81.80  
Fax : 02/538.37.04



## Informations pratiques

Permanence :

- les lundi, mardi de 8h30 à 17h30
- le mercredi de 8h30 à 18h
- le jeudi jusqu'à 20h
- le vendredi de 8h30 à 17h

Langues : anglais, hébreu, yiddish, espagnol, arabe

**Accès :** bus : 48, 54  
trams : 23, 55, 81, 82, 90, 91 et 92  
vicinaux : O, N, W, W, R  
métro : station Albert

## Equipe

2 psychiatres  
5 psychologues  
3 assistantes sociales psychiatriques  
1 logopède  
1 secrétaire

## Activités

L'équipe pluridisciplinaire adresse ses services à toute personne souhaitant une aide ou un avis psychologique, logopédique ou psychiatrique.

Ouvert à tous sans distinction, ce service intervient en respectant la singularité de chacun, quels que soient son âge, ses origines ethniques ou ses croyances religieuses.

Il développe des activités de prévention communautaire en santé mentale. Avec le Centre d'Action Sociale Globale et le Club Amitié, le Centre Médico-Psychologique fait partie du Service Social Juif : une asbl créée au lendemain de la dernière guerre pour répondre aux besoins spécifiques de la population juive. Le service a approfondi une réflexion à propos des problématiques particulières des minorités. Il est souvent consulté par les rescapés du génocide nazi, ainsi que par leurs enfants ou petits enfants.

Des réfugiés politiques y trouvent une aide sociale et psychologique. L'approche du service fait référence aux théories psychanalytiques et systémiques.

## **Les consultations**

- entretiens ponctuels à propos d'une situation, d'une pré-occupation, d'une inquiétude ;
- psychothérapie individuelle ;
- thérapie familiale ou de couple ;
- interventions de crise ;
- guidance psycho-médico-sociale ;
- prises en charges logopédiques pour enfants, adultes et personnes âgées ;
- mises au point diagnostiques ;
- orientation scolaire, y compris vers l'enseignement spécial et les I.M.P. ;
- interventions et traitements à domicile ;
- traitements médicamenteux ;
- accompagnement psychologique et psychiatrique des détenus ;
- traitement des toxicomanies.

# Centre médico-psychologique du service social juif

## **Groupes de parole**

- groupe de parole et d'écoute pour les survivants de la Shoah et leurs descendants.

## **Activités de prévention**

- supervision, formation ou encadrement de toute personne ou groupe de personnes qui, dans le cadre de leur profession, s'occupent d'enfants, de leurs familles, d'adolescents, de couples et d'adultes ;
- supervision de stagiaires travailleurs de la santé mentale ;
- permanence dans les écoles.

## **Antenne psychosociale pour personnes âgées**

*En collaboration avec le centre d'Action Sociale Globale (CASG)*

- aide au choix de vie ;
- accompagnement au maintien de la vie à domicile et à l'installation en maison de repos ;
- consultations ;
- formations et intervision de personnel soignant en psychogériatrie ;
- groupe de parole.

Photo © Maurice Müller/Question Santé



# Services de santé mentale sectorisés de Forest, Uccle, Watermael-Boitsfort Centre psycho-médical pour adultes

Avenue de Fré, 9  
1180 Bruxelles  
Téléphone : 02/375.10.06  
Infor-Justice et Infor-Etrangers : 02/375.67.63  
Fax : 02/375.55.27  
Antenne de Boitsfort tél.: 02/672.78.16

## Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au jeudi de 9h à 17h
- le vendredi de 9h à 20h

Langues : khmer, espagnol, arabe

**Accès :** trams 91, 92 (arrêt « Héros » ou « Brugmann »  
bus 38, 41, 43, 98 (arrêt « Héros »)

## Equipe

3 psychiatres  
3 psychologues psychothérapeutes  
1 criminologue  
5 assistants sociaux  
2 secrétaires

## Activités

Le Centre psycho-médical pour adultes accueille tous ceux dont la souffrance ou la détresse psychique cherche une

adresse en préservant, pour chaque partie concernée, la plus grande liberté thérapeutique. Certains membres de l'équipe se sont particulièrement penchés sur les problèmes spécifiques liés à l'immigration (Infor-Etrangers), à la Justice pénale (Infor-Justice), au vieillissement (psycho-gériatrie). Pratiquement, le service assure envers les patients une permanence d'accueil, des consultations en urgence et sur rendez-vous, des visites aux patients à domicile ainsi que dans différentes institutions (hôpitaux, homes, foyers, prisons, ...). Il offre une écoute mais aussi une prise en compte des difficultés sociales ou psychiques les plus variées.

## **Activités de Prévention**

- Participation au Gazouillis\* : lieu d'accueil, de rencontre et de communication pour des petits enfants (de 0 à 3 ans) accompagnés d'un adulte
- Information aux étudiants
- Supervisions de travailleurs d'autres services
- Offre d'une prise en charge spécifique aux détenus de la « section primaire » de la prison de St-Gilles

## **Projets Spécifiques**

- Formation et réflexion avec des groupes de travailleurs d'autres services (aide-familiales, aide-soignantes, ...)
- Cycles d'information destinés aux travailleurs d'autres services

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# Centre de guidance pour enfants, adolescents et familles - Uccle

Avenue Bel Air, 88  
1180 Bruxelles  
Téléphone : 02/343.22.84  
Fax : 02/346.83.66

## Informations pratiques

Permanence :

- tous les jours ouvrables de 8h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 20h

**Accès :** trams : 23, 90 (arrêt Gossart)  
bus : 38 (arrêt Gossart)

## Equipe

2 pédopsychiatres  
6 psychologues  
2 logopèdes  
2 assistants sociaux  
1 secrétaire

## Activités

Le service a pour tâche de s'occuper d'enfants, d'adolescents, de parents et de familles aux prises avec des problèmes psychologiques, affectifs ou relationnels plus ou moins graves. Le travail comporte la consultation diagnostique ou mise au point, l'aide plus régulière ou prise en charge à travers divers traitements : thérapies à médias, psychothérapies, entretiens de couple ou de famille, etc. Le Centre offre aussi ses services aux professionnels : supervision individuelle ou collective, travail institutionnel, etc.

Photo © Sylvie Derumier



# Centre de guidance pour enfants, adolescents et familles - Forest

Boulevard Guillaume Van Haelen, 83  
1190 Bruxelles  
Téléphone : 02/343.22.84  
Fax : 02/346.83.66

## Informations pratiques

Permanence :

- le mardi de 13h à 18h
- le mercredi de 9h à 10h45
- le jeudi de 13h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h

**Accès :** trams : 52 et 18 (arrêt Van Haelen)  
bus : 48 (arrêt Rochefort)

## Equipe

1 pédopsychiatre  
2 psychologues  
1 assistant social

## Activités

Le service a pour tâche de s'occuper d'enfants, d'adolescents, de parents et de familles aux prises avec des problèmes psychologiques, affectifs ou relationnels plus ou moins graves. Le travail comporte la consultation diagnostique ou mise au point, l'aide plus régulière ou prise en charge à travers divers traitements : thérapies à médias, psychothérapies, entretiens de couple ou de famille, etc. Le service offre aussi ses services aux professionnels : supervision individuelle ou collective, travail institutionnel, etc.

Photo © Sylvie Derumier



# Centre de guidance pour enfants, adolescents et familles Watermael-Boitsfort

Avenue Léopold Wiener, 66  
1170 Bruxelles  
Téléphones : 02/673.32.57 (Enfants et adolescents)  
02/672.78.16 (Adultes)

## Informations pratiques

Les consultations ont lieu sur rendez-vous.  
Une permanence téléphonique et d'accueil est assurée du  
lundi au vendredi de 9h à 12h.

**Accès :** tram : 94 (arrêt Bischoffsheim)  
bus : 41, 95 (arrêt Ortolans)  
bus : 42 (arrêt Bischoffsheim)

## Equipe

1 assistante sociale  
2 logopèdes  
2 psychologues  
1 pédopsychiatre

## Activités

La mission du Centre est d'accueillir et d'accompagner  
toute personne, enfant, adolescent et adulte en souffrance  
psychique, relationnelle ou sociale.  
Pour répondre aux demandes, nous proposons des  
entretiens individuels, familiaux, de couples et de  
psychothérapies.  
L'aspect médicamenteux et psychiatrique est assuré par  
une pédopsychiatre et un psychiatre.

Les prises en charge sont abordées dans une perspective  
pluridisciplinaire.

Pour les enfants et les adolescents, d'autres approches  
sont également possibles :

- bilan et orientation scolaire ;
- thérapie du développement psychomoteur ;
- traitement logopédique.

Dans certains cas, des interventions à domicile sont  
réalisables, de même qu'en institution (crèche, hôpital,  
maison de repos,...)

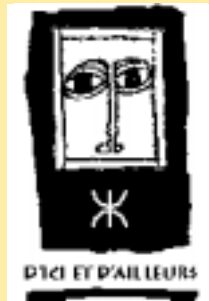
Le Centre accompagne en supervision individuelle ou  
d'équipe des personnes engagées professionnellement  
dans la relation d'aide psychologique et/ou sociale.



Photo © Sylvie Derumier

# D'Ici et D'Ailleurs

Rue Brunfaut, 18b  
1080 Bruxelles  
Téléphone : 02.414.98.98  
Fax : 02.414.98.97  
E-mail : dicitdailleurs@belgacom.net  
Site web : www.dieda.be.tf



## Informations pratiques

Permanences :

– du lundi au vendredi de 9h à 17h

Possibilités de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi matin

Langues : anglais, arabe, bengali, berbère, espagnol, hindi, lingala, tetela, turc, urdu.

Possibilités de travailler dans d'autres langues sur demande

**Accès :** métro : ligne 1 (station " Comte de Flandre ")  
tram : 18 (arrêt " Porte de Flandre ")  
bus : 63 (arrêt " Porte de Flandre ")  
bus : 89 (arrêt " Comte de Flandre ")

## Equipe

2 psychiatres  
1 psychanalyste  
6 psychologues  
1 logopède  
2 assistantes sociales  
2 secrétaires

## Historique

Au départ, les membres de l'équipe du centre " D'Ici et d'Ailleurs " se sont rassemblés sur base de la demande de divers intervenants en santé mentale en s'interrogeant sur certaines difficultés de travail avec des personnes d'origine étrangère ou belge issues de milieux défavorisés.

L'activité du centre s'est développée de part et d'autre du canal, orientée vers les habitants du " Vieux Molenbeek ", du quartier de Cureghem et de la partie Ouest du Pentagone.

## Activités

Le Centre s'adresse à TOUS quels que soient l'origine et le milieu social, et propose :

1) des activités cliniques

- accueil de la personne dans la langue qu'elle souhaite et dans le respect de sa culture qu'elle soit d'ici et/ou d'ailleurs ;
- consultations pour enfants, adolescents, adultes, couples et familles ;
- possibilité de consultations individuelles, d'entretiens familiaux ou de consultations d'ethnopsychiatrie ;
- consultations de psychiatrie, psychothérapies inspirées de différents modèles théoriques : systémique, analytique, ethnopsychiatrique,...
- séances logopédiques de rééducation du langage parlé et écrit ;
- guidances et examens médico-psychologiques sur ordonnance ;
- visites et suivis à domicile,...

# D'Ici et D'Ailleurs

## 2) des activités de prévention

- organisation de formations et de journées de travail à l'intention des travailleurs de la santé dans une approche interculturelle en fonction de la demande des participants ;
- participation à la " Marelle " (en partenariat avec d'autres institutions du nord-ouest de Bruxelles) : lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte ;
- organisation de médiations sociales en partenariat avec le réseau médico-psycho-social local ;
- le groupe " Album ", groupe de psychodrame, destiné aux médiatrices en santé.

## 3) des activités spécifiques

- groupe " ethnopsychiatrie ".  
Il s'agit d'un modèle psychothérapeutique réservant une part égale à la dimension culturelle du malaise et à sa prise en charge ainsi qu'à l'analyse des fonctionnements psy-

- chiques internes. Le dispositif de la consultation d'ethno-  
psychiatrie permet tant d'expliciter les données culturelles  
du groupe d'appartenance que les données découlant de  
l'histoire singulière de chaque patient. Les consultations  
se déroulent donc au sein d'un groupe de cothérapeutes  
d'origines diverses en présence du ou des intervenants  
(psychologue, médecin, assistant social, éducateur,...) qui  
accompagne(nt) la personne ou la famille. La présence  
d'un thérapeute ou d'un médiateur connaissant la langue  
et la culture du patient est indispensable. Un temps de  
consultation suffisamment long est également nécessaire ;
- travail en collaboration avec le réseau psycho-médico-  
social (médecins généralistes, maisons médicales, psy-  
chothérapeutes, écoles, assistants sociaux, éducateurs,...)  
autour des difficultés liées au milieu interculturel du quar-  
tier ;
  - organisation de séminaires.

# Free Clinic

## Service de santé mentale

Chaussée de Wavre, 154 A  
1050 Bruxelles  
Téléphone : 02/512.13.14  
Fax : 02/502.66.83

### Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au vendredi de 9h à 19h
- le samedi de 10h à 12h

Consultations : sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 20h ; le samedi de 10h à 12h

**Accès :** bus : 71,54,34,80, (arrêt Porte de Namur)  
bus : 95, 96,38,60 (arrêt rue du Trône)  
parking à proximité : place de la Tulipe

### Equipe

3 psychiatres  
3 psychologues  
1 juriste/criminologue  
2 assistantes sociales  
1 secrétaire/assistante sociale  
1 accueillante

### Activités

Le Service de santé mentale fait partie de l'asbl Free Clinic où travaillent 35 personnes de formations différentes qui permettent d'assurer les services suivants :

- **Maison médicale** : médecine générale, petite chirurgie, kinésithérapie, ostéopathie, consultations sociales

- **Planning familial** : consultations de gynécologie, suivi de grossesses, ivg, consultations psychologiques et sociales, conseil conjugal

- **Service de santé mentale** : consultations psychologiques et psychiatriques, service social, service de médiation de dettes

- **Infor Droits** : service juridique, médiation familiale

La Free Clinic a été construite autour du concept de pluri-disciplinarité.

*Cette offre de services diversifiés permet :*

- d'assurer, dans la salle d'attente un « accueil » ouvert 52 heures par semaine grâce à la participation de travailleurs détachés de chaque service ;
- de faciliter aux patients l'accès aux consultations spécialisées. On constate en effet que pour toute demande difficile à exprimer ou à cerner, ce sont les médecins généralistes qui sont consultés en premier lieu. Une partie de cette clientèle, sans l'intermédiaire de la médecine générale, ne consulterait pas le service de santé mentale. Le service juridique est également une porte d'entrée « plus facile » pour parler de ses problèmes relationnels ;
- de fonctionner comme un centre de crise. De 9h à 19h, toute personne en détresse peut être reçue immédiatement par l'accueillante et orientée, si nécessaire, vers un autre travailleur de la maison. En dehors de ces heures, un service de garde est assuré par les médecins généralistes. Les psychiatres de la maison sont appelables ;

# Free Clinic

## Service de santé mentale

- de prendre en charge des patients toxicomanes. Le traitement de substitution ou le sevrage est assuré par les médecins généralistes. L'accompagnement psychologique et social par les travailleurs de la santé mentale. La décision d'accepter un patient en traitement se prend en commun. Le nombre de prises en charge est fixé par l'ensemble des travailleurs;
- d'assurer une meilleure prise en charge des patients. En effet, les « passages » d'un service à l'autre sont facilités par leur proximité, le délai d'attente très court, l'estime et la confiance réciproque ainsi que la connaissance de la manière de travailler des collègues. Les discussions, au sujet des patients, qu'elles soient formelles ou informelles, spontanées ou organisées, et dans lesquelles chaque travailleur apporte un point de vue spécifique concourent à de meilleurs choix thérapeutiques pour les patients.

Le service de santé mentale propose :

- des entretiens de soutien et de psychothérapie pour individus, couples et famille, selon différentes orientations (psychanalytique, systémique, hypnothérapique, transactionnelle, sexologique);
- des consultations de service social de type « généraliste » ainsi qu'un service de médiation de dettes;
- des consultations d'une juriste-criminologue formée à l'intervention systémique.

Le service de santé mentale développe diverses activités de prévention et participe au programme de formation développé par la Fédération des maisons médicales. Il prend part à toutes les activités ayant pour objectif une meilleure connaissance et le renforcement du réseau.

Photo © Sylvie Derumier



# Le Grès

Rue des Trois Ponts, 51  
1160 Bruxelles  
Téléphone : 02/660.50.73 - 74  
Fax : 02/672.20.84



## Informations pratiques

Permanence :

- le lundi de 9h à 20h
- le mardi et jeudi de 9h à 19h
- le mercredi et vendredi de 9h à 18h

Langues : anglais, tchèque

**Accès :** métro : station Delta (sortie Invalides)  
bus : 71, 72 (arrêt Delta)  
bus : 34 (arrêt St Julien)

## Equipe

2 psychiatres - 1 pédopsychiatre  
7 psychologues  
2 psychomotriciennes  
1 logopède  
4 assistantes sociales  
1 animateur  
2 secrétaires chargées de l'accueil

## Activités

Fondé en 1973, Le Grès est un service de santé mentale pluridisciplinaire ouvert aux enfants, adolescents, familles et adultes.

- Consultations psychiatriques, psychologiques, sociales, logopédiques.
- Prises en charges thérapeutiques individuelles et familiales
- Guidances psychosociales.
- Suivis à domicile.
- Expertises civiles à la demande des Tribunaux compétents dans les situations de divorce ou de séparation.
- L'équipe du Grès travaille en collaboration avec tout le réseau psycho-médico-social et scolaire du territoire d'intervention.
- Collaboration étroite avec le service d'urgences psychiatriques de l'UCL et suivis des hospitalisations.
- Activités de prévention dans les domaines de la petite enfance et du troisième âge.
- Développement de l'intersecteur en étroite collaboration avec le WOPS, le Chien Vert, le Méridien et la Gerbe pour la mise sur pied de projets communs (Maison Ouverte\*, lieu de socialisation pour enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte), IHP-Archipel et la réflexion sur une politique commune de santé mentale.
- Participation au projet de Cohabitation/Intégration initié par la commune sur 3 quartiers cibles d'Auderghem.

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# La Gerbe

Rue Thiéfry, 45  
1030 Bruxelles  
Téléphone : 02/216.74.75 - 02/216.26.09  
Fax : 02/215.18.79  
E-mail : lagerbessm@swing.be

## Informations pratiques

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h (le mercredi de 9h à 20h).

Permanence :

- le lundi, mardi et jeudi de 9h à 18h
- le mercredi de 9h à 20h
- le vendredi de 9h à 19h
- le samedi de 9h à 12h

Langues : français, arabe, espagnol

**Accès :** trams : 90 (arrêt Coteaux)  
92, 93, 94 arrêt place de la Reine  
bus : 59, 65, 66 (arrêt Coteaux)

## Equipe

1 psychiatre  
1 pédopsychiatre  
7 psychologues  
1 logopède  
3 assistantes sociales  
1 éducatrice en gérontologie  
1 secrétaire

## Activités

Le SSM de " La Gerbe " distingue deux équipes de travail :

- l'équipe "**accueil**" reçoit les premières demandes, répond à l'urgence, assure les guidances sociales et psychosociales et ce, sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h ;
- l'équipe "**thérapeutique**" reçoit nominativement et sur rendez-vous des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, familles, quelles que soient les questions qui les incitent à consulter.

Le SSM de " La Gerbe " se veut un espace de parole et d'écoute qui permette à celles et ceux qui le fréquentent de se reconnaître dans leur singularité, leur différence. Le particulier de chaque adulte, de chaque enfant, de chaque famille déterminera la forme de l'action : entretiens individuels ou collectifs, thérapies, interventions d'urgence et de crise, travail d'accompagnement, visites à domicile, à l'école, à la pouponnière, à l'hôpital, en prison... Interventions ponctuelles ou s'inscrivant dans la durée.

L'équipe travaille en réseau : elle collabore activement avec les institutions psychosociales, médicales et judiciaires aux côtés des consultants afin qu'ils puissent s'entendre et se faire entendre comme sujet de leur condition et de leur histoire, et non uniquement comme objet de contrôle social. Elle veille à coordonner son travail en complémentarité avec les autres intervenants.

**Mémoire Vivante** offre un espace particulier aux personnes âgées et aux difficultés qui leurs sont propres (isolement,

# La Gerbe

perte de statut social, dépression... Avec eux, privilégiant une pratique de la rencontre et du lien social, elle organise des activités intergénérationnelles.

**L'Heure Atelier** est un espace de création artistique et de paroles pour adultes en souffrance. Ce lieu où rien n'oblige, où place est faite au possible, est animé par des artistes le mardi et le vendredi après-midi.

**A Mi-Mots** est une initiative d'animation d'un lieu d'accueil parents/enfants au sein d'une pouponnière. S'y pratique l'accompagnement des parents et de leur jeune enfant en collaboration avec les institutions qui entourent l'enfant : maisons maternelles, pouponnières, maternités, services de pédiatrie.

**Sa.M.O.A.** interroge sur le terrain les questions que pose un travail de Santé Mentale dans des aires culturelles différentes. Il dispose d'un centre de documentation.

**Archipel** est une habitation protégée de trois lits qui accueille des personnes en difficultés. Archipel est géré en partenariat avec l'Inter secteur de Bruxelles Sud-Est.

**Ithaque** est un réseau psychosocial de dimension internationale qui facilite le retour des immigrés séjournant illégalement dans le pays.

L'équipe organise des supervisions individuelles et collectives, des formations d'aides familiales et des formations de travailleurs en rapport avec les personnes âgées, la petite enfance, la migration, ...

Photo © Sylvie Derumier



# Nouveau Centre Primavera

Rue Stanislas Legrelle, 48  
1090 Bruxelles  
Téléphones : 02/428.90.43  
02/428.90.04  
Fax : 02/420.38.16

## Informations pratiques

Permanence :  
– le lundi de 9h à 20h  
– du mardi au vendredi de 9h à 17h  
Prise en charge des urgences le lundi

Langues : anglais

**Accès :** bus : 13 et 14 (arrêt Legrelle)  
bus : 49 (arrêt Miroir)  
tram : 19 (arrêt Miroir)

## Equipe

3 psychiatres  
2 psychologues  
4 assistantes sociales  
1 secrétaire

## Activités

Le service travaille sur le secteur de Jette - Ganshoren - Koelberg. Par sa spécificité de prise en charge des personnes alcooliques, le service reçoit également des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale. Connu depuis 1961 comme dispensaire d'hygiène mentale appelé « Centre



médico-social pour Alcooliques », le Centre Primavera est ensuite devenu un Centre de santé mentale agréé dans le cadre de l'A.R. de 1975. En 1981, l'équipe francophone a créé le « Nouveau Centre Primavera » désormais agréé en tant que service de santé mentale.

## **Consultation :**

L'équipe pluridisciplinaire effectue un travail de consultation et des visites à domicile. Dans un but de réinsertion, elle accompagne également des personnes hospitalisées ou résidant en appartements supervisés. Elle offre en outre un service de psychodiagnostic. Des groupes thérapeutiques centrés sur les problématiques anxieuses (phobies sociales, timidité excessive,...) sont mis en place.

Grâce aux contacts personnalisés, le service travaille en coordination avec le réseau des institutions de son secteur. Dans le cadre d'un travail intersectoriel : consultations menées par une médiatrice de dettes.

## **Prévention :**

Le « Cycle des Rencontres Primavera » est un groupe d'évolution personnelle qui rassemble des personnes engagées dans une expérience de parole, d'écoute, de découverte réciproque. Les « rencontres autour d'un thème » sont des groupes qui rassemblent des personnes autour de thèmes précis : solitude, argent, couple, etc... Le service est ouvert aux initiatives en matière de santé communautaire.

## **Formation :**

Les membres de l'équipe répondent à des demandes variées d'information et interviennent dans la formation de professionnels confrontés à des problématiques de santé mentale. Des ouvrages sont disponibles en bibliothèque.

# Psycho-Etterbeek

Rue Louis Hap,156  
1040 Bruxelles  
Téléphone/Fax : 02/735.84 .79

## Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au vendredi de 9h30 à 17h
- le mardi jusqu'à 20h

Consultations sur rendez-vous

Langue : anglais

**Accès :** métro : station Mérode  
tram : 81, 82 (arrêt Place St-Pierre)  
bus : 36, 80 (arrêt Général Leman)  
bus : E, EO, HM, WA, (arrêt Général Leman)

## Equipe

1 psychiatre  
3 psychologues  
1 sexologue  
3 assistants sociaux  
1 secrétaire chargée de l'accueil et du secrétariat

## Activités et spécificités

- Consultations psychiatriques
- Ethnopsychiatrie : prise en charge de patients migrants
- Consultations psychologiques
- Psychothérapie individuelle, de couple et de famille
- Thérapie brève

- Hypnose éricksonienne
- Supervisions individuelles pour tout travailleur du milieu associatif, social ou de la santé mentale
- Supervisions d'équipes désireuses d'améliorer la qualité, l'efficacité de leur travail

## **Coordination**

Organisation d'une coordination à laquelle sont conviées toutes les institutions médico-psycho-sociales s'occupant d'adultes situées sur le territoire.

Buts de ces rencontres :

- meilleure connaissance du réseau ;
- meilleure connaissance des potentialités des différentes associations ;
- renforcement des liens entre les intervenants ;
- mise en place de démarches et d'actions communes ;
- meilleur établissement de relais, de réorientations ;
- partage des réflexions.

Les réunions ont lieu mensuellement.

## **Prévention**

Le service offre aux acteurs du réseau socio-sanitaire (aides familiales, personnel de homes, centres de soins à domicile, etc.) une aide individuelle ou collective leur permettant de faire face aux difficultés psychologiques qu'ils pourraient rencontrer chez les personnes auprès desquelles ils interviennent (ex.:dépression, idées suicidaires,etc.). Cette aide leur permet de mieux comprendre les différentes pathologies et de réagir de façon plus adéquate.

# Psycho-Etterbeek

## **Coordination personnes âgées**

Depuis un an, nous organisons une coordination psychosociale rassemblant les différents services en contact avec une population de personnes âgées sur la commune d'Etterbeek.

L'organisation de ces rencontres se fait en collaboration avec Dominique Colpé, psychologue au centre de santé mentale Psycho-Belliard Plaine.

Nous nous réunissons le quatrième lundi du mois de 14h à 15h30, une fois tous les deux mois et à la meilleure convenance des participants.

Les participants sont :

- différents services d'aide à domicile ;
- le Foyer etterbeekois (logements sociaux) ;
- le Centre de service Chambéry ;
- le Service social de la mutualité socialiste ;
- la Maison médicale du Maelbeek ;
- le C.P.A.S. – Fondation Jourdan ;
- les Trois Pommiers ;
- le service social communal ;
- les Soins chez soi.

Durant cette première année, ces réunions nous ont permis :

- de nous rencontrer et de pouvoir faire la connaissance des différents services en contact avec des personnes âgées sur le territoire etterbeekois ;
- de présenter des situations difficiles rencontrées dans nos services et de partager nos compétences en la matière ;
- de créer des liens privilégiés de collaboration lorsque plusieurs services s'occupent d'une même situation ; de créer un cadre de collaboration pluridisciplinaire ;
- de prendre du recul en tant que professionnel par rapport à la situation des personnes âgées en général.

# Le SAS

## Centre de guidance d'Evere

Rue de la Marne, 85  
1140 Bruxelles  
Téléphones : 02/242.07.63  
02/215.89.57  
Fax : 02/215.10.33  
E-mail : lesas@linkline.be



### Informations pratiques

Permanence :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h
- le mercredi de 10h à 20h

**Accès :** bus : 54 (arrêt Paix)  
tram : 55 (arrêt Paix)

### Equipe

2 psychiatres  
1 psychologue  
1 criminologue  
2 assistants sociaux  
1 responsable du secrétariat et de l'accueil

### Activités

#### **A. L'accueil, le diagnostic et les traitements**

*Travail clinique et thérapeutique*

*1er projet* pour enfants et adolescents, en collaboration avec le réseau médico-socio-pédagogique (PMS, écoles, SAJ, consultations ONE, IMP,...)

*2ème projet* pour adultes et personnes âgées, en collaboration avec le réseau socio-sanitaire (CPAS, maison sociale, hôpitaux, Maisons Médicales, communautés thérapeutiques,...)

**B. Les activités de prévention** (collaboration et partenariat, formations pour travailleurs médico-sociaux)

*3ème projet* pour enfants et adolescents :

- activités d'accueil et de dépistage des difficultés psychologiques auprès de petits enfants accompagnés de leurs parents ;
- activités de formation pour professionnels de l'enfance et de l'adolescence sous forme de conférences, réunions de parents, journées d'études, réunions avec des enseignants et professionnels de l'enfance.

*4ème projet* pour les personnes âgées et les adultes :

- activités de groupe : réunions de sensibilisation et de formation à l'écoute, groupe de relaxation et d'activités anti-stress ;
- rencontres ponctuelles avec des institutions.

#### **C. Les missions spécifiques**

5 projets en relation avec la santé mentale :

- logement ;
- justice ;
- populations étrangères ;
- vie professionnelle ;
- pathologies particulières.

# Association pour le développement des traitements, de la prévention, de la formation et de la recherche en santé mentale à l'ULB

## SSM-ULB

*Il est constitué par la réunion sous une même direction de trois services historiquement et fonctionnellement distincts constitués en asbl.*

### PSYCHO-BELLIARD-PLAINE

Campus de la Plaine,  
boulevard du Triomphe, accès n°2, bâtiment HB (CPI 254)  
1050 Bruxelles  
Téléphone : 02/650.59.26 / 59.84  
Fax : 02/650.59.65

#### Informations pratiques

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h  
lundi et jeudi jusqu'à 18h30

**Accès** : métro : station Delta,  
bus : 71, 95, 96,  
trams : 23, 90

### PSY-CAMPUS

50 av F.D. Roosevelt, CP 151, 1050 Bruxelles  
Téléphone : 02/650.20.25-26  
Fax : 02/650.26.24  
Consultations : 127 av. A. Buyl - CP 184, 1050 Bruxelles

#### Informations pratiques

Secrétariat : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**Accès** : bus : 71  
trams : 93, 94

### CENTRE DE GUIDANCE

293 rue Haute, 1000 Bruxelles  
Téléphone : 02/503.15.56  
Fax : 02/289.07.46

#### Informations pratiques

Parking : Porte de Hal (boulevard de Waterloo)  
Secrétariat : ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h

**Accès** : métro : station Porte de Hal,  
semi-métro : 55, 23, 90  
bus : 20, 48

**Equipe** (constituée essentiellement de temps partiels)

11 assistants sociaux  
1 coordonnateur administratif  
13 psychiatres  
3 psychiatres en formation  
19 psychologues  
1 logopède  
1 sociologue  
6 secrétaires

#### Activités cliniques

Tous les traitements et interventions sont pratiqués en utilisant, lorsque cela est indiqué, les ressources des équipes pluridisciplinaires du Service, ainsi que les collaborations utiles au sein du réseau sanitaire et social, privé et public.

# Association pour le développement des traitements, de la prévention, de la formation et de la recherche en santé mentale à l'ULB

## SSM-ULB

### **Consultations pour :**

- parents et jeunes enfants (0-3 ans) à Psycho-Belliard-Plaine et au Centre de Guidance ;
- enfants (4-11 ans) au Centre de Guidance ;
- adultes et adolescents (12-18 ans) dans les trois services ;
- couples et familles à Psycho-Belliard-Plaine, à Psy-Campus (étudiants) et au Centre de Guidance ;
- des problèmes d'adaptation liés aux affections cancéreuses (tous âges) au Centre de Guidance ;
- des problèmes liés au grand âge à Psycho-Belliard-Plaine.

### **Psychothérapies**

- Psychanalytiques individuelles et de soutien pour adolescents et adultes : dans les trois Centres
- Systémiques de couple et de familles : à Psycho-Belliard-Plaine et à Psy-Campus (étudiants)
- Psychanalytiques individuelles ou de groupe pour enfants : au Centre de Guidance
- Psychanalytiques parents-jeune enfant : à Psycho-Belliard-Plaine
- Relaxation et hypnose ericksonienne, groupes de gestion du stress : à Psy-Campus (réservé aux étudiants)
- Thérapie du développement et traitements logopédiques : au Centre de Guidance
- Psychodrame psychanalytique individuel et de groupe pour adultes et adolescents : à Psycho-Belliard-Plaine

**Visites à domicile** proposées, en fonction d'une indication préalable, principalement pour des jeunes enfants (Psycho-Belliard-Plaine et Centre de Guidance), des personnes âgées

(Psycho-Belliard-Plaine) ou des familles désorganisées (Psycho-Belliard-Plaine).

**Visites en institution** proposées, en fonction d'une indication préalable, notamment pour des enfants en crèche (Psycho-Belliard-Plaine et Centre de Guidance) ou des personnes séjournant dans des institutions de soins (Psycho-Belliard-Plaine).

**Expertises et conciliations** peuvent être assurées dans le cadre de litiges ou de problèmes dans l'attribution ou l'exercice du droit de garde des enfants, en cas de séparation conjugale ou de divorce (Centre de Guidance et Psycho-Belliard-Plaine).

**Traitements psychothérapeutiques sous contrainte judiciaire** peuvent être assurés à Psycho-Belliard-Plaine, dans le cadre de conventions définissant, tant à l'égard des autorités mandantes que des patients, les modalités d'application du secret médical.

### **Activités de prévention**

**Prévention des troubles précoces des interactions et du développement dans la petite enfance. Lieu d'accueil parents-enfants « Le Gazouillis »**

Une collaboration entre quatre équipes de santé mentale (Epilambanein, SSM de Saint-Gilles, SSM-ULB, SSM d'Uccle) a permis de mettre en œuvre un accueil non thérapeutique de jeunes enfants accompagnés. Localisée à Saint-Gilles, à proximité de la Porte de Hal, l'asbl Le Gazouillis\* subsidié par la Commission communautaire française, propose huit plages horaires réparties sur la semaine.

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# Association pour le développement des traitements, de la prévention, de la formation et de la recherche en santé mentale à l'ULB

## SSM-ULB

### **Développement d'un service d'aide anonyme par téléphone pour enfants et adolescents**

Ce service constitue une extension bruxelloise de la ligne 103 « Ecoute Enfants », qui vise, aux heures de plus grande fréquence d'appels, à offrir, dans l'anonymat, une écoute de cliniciens disponibles sans préalable ni conditions aux demandes très diverses d'appelants majoritairement âgés de 11 à 15 ans. Il a été mis en œuvre au départ, en 1997, à l'initiative de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, par des membres des trois équipes cliniques de Psycho-Belliard-Plaine. Ce projet, qui est actuellement assuré dans le cadre de l'équipe « adolescence » devrait prochainement se développer grâce à la collaboration du service de santé mentale d'Etterbeek.

### **Prévention du suicide à l'adolescence en milieu scolaire**

Les activités en cours se situent dans la continuité de l'étude statistique et de l'évaluation préliminaire du dispositif sanitaire bruxellois réalisées en 1997-1998 et publiées dans un rapport diffusé en septembre 1998. Elles sont assurées en collaboration entre la coordination « urgences » de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale et le département « Adolescence » du service.

### **Orientation dans le choix des études supérieures**

Ce service, qui vise à favoriser l'adaptation aux études supérieures et à diminuer les échecs liés à des choix discordants par rapport aux aspirations personnelles, est proposé par

l'équipe de Psy-Campus aux élèves de dernière année de l'enseignement secondaire, ainsi qu'aux étudiants de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne les réorientations. Il est directement subsidié par l'ULB.

### **Activités de formation, scientifiques et de recherche**

**Discussions de situations professionnelles et supervisions** s'adressent à toute personne ou équipe dont l'activité professionnelle privilégie ou implique une dimension relationnelle et qui s'interroge sur cette pratique, et peuvent se faire individuellement ou en groupe, notamment dans des contextes institutionnels.

### **Groupe Balint pour médecins généralistes et spécialistes.**

### **Sensibilisations et formations à des pratiques spécifiques**

- Groupe de sensibilisation à la relation clinique
- Sensibilisation à l'approche systémique
- Sensibilisation au psychodrame psychanalytique de groupe

### **Conférences du jeudi**

mensuelles, le deuxième jeudi du mois à 20h30, centrées sur un thème différent chaque année

**Séminaires cliniques** de discussion de psychothérapies psychanalytiques d'enfants et d'adolescents, d'adultes, de psychodrame psychanalytique d'enfants et d'adolescents, qui se déroulent le vendredi matin, de 8h30 à 11h30.

# Association pour le développement des traitements, de la prévention, de la formation et de la recherche en santé mentale à l'ULB

## SSM-ULB

### ***Projets de recherche dans les domaines thérapeutique, préventif, de formation et de santé publique***

- Psychothérapies en institution
- Psychopathologie et dispositifs de traitements sous contrainte judiciaire ;
- Evaluation des interventions préventives en crèches
- Spécificités de l'écoute téléphonique anonyme avec des enfants et des adolescents dans une perspective clinique
- Méthodologie des groupes Balint
- Recherches-actions visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité du dispositif de soins à Bruxelles à l'égard des adolescents suicidants et de leurs familles
- Psychopathologie familiale et facteurs sociaux, économiques et culturels.

# Wops

## Woluwé-psycho-social

Chaussée de Roodebeek, 471  
1200 Bruxelles  
Téléphone : 02/762.97.20  
Fax : 02/ 772.61.30  
E-mail : wopscsm@tiscalinet.be

### Informations pratiques

Permanence :  
– du lundi au vendredi de 9h à 17h  
– le vendredi de 17h à 20h  
– sur rendez-vous en dehors de ces heures

Langues : anglais, tchèque

**Accès :** bus : 80 (arrêt Constellations)  
bus : 29 (arrêt Heydenberg)  
métro : Gribaumont

### Equipe

2 psychiatres  
1 pédopsychiatre  
3 psychologues  
1 logopède  
1 assistant en psychologie  
1 instituteur  
5 assistantes sociales psychiatriques  
2 accueil - secrétariat

### Activités

#### **Pourquoi nous consulter ?**

*Pour les personnes âgées :*  
désarroi, insécurité, adéquation d'un projet de placement, problèmes dus au vieillissement, supervision et formation des travailleurs dans ce secteur. Animation de la Coordination personnes âgées mise en place au sein de la LBFSM.

*Pour les adultes :*  
difficultés individuelles, familiales et conjugales, difficultés professionnelles et sociales, dépendance à l'alcool, médicaments, drogues..., aide après une hospitalisation.

*Pour les adolescents :*  
difficultés individuelles ou familiales, problèmes scolaires, difficultés d'intégration, fugues, vols...

*Pour les enfants :*  
enfants en souffrance : problèmes scolaires, refus alimentaire, troubles du sommeil, nervosité, énurésie ; maltraitance ; familles en crise ; inquiétude des parents.

*Travail médico-psycho-social avec les usagers d'héroïne dans un programme de sevrage au long cours par produit de substitution.*

#### **Intervention dans :**

Situations de crise ou de détresse psychologique graves ou urgentes. Collaboration avec l'hôpital général pour les urgences psychiatriques. Collaboration avec les institutions judiciaires.

# Wops

## Woluwe-psycho-social

### **Comment travaillons-nous ?**

Par des entretiens ponctuels de diagnostic ou d'orientation. Psychothérapies individuelles, de couple, de famille. Consultations au service et interventions à domicile. Par une orientation vers des structures d'accueil, d'hébergement. Par des traitements médicamenteux. Par un travail de collaboration et de coordination avec les intervenants concernés (généralistes, services sociaux, crèches, consultations de nourrissons, écoles, police, justice, hôpitaux).

### **Activités préventives :**

collaboration avec toute institution (home, foyer, crèche, école) qui désire réfléchir à son travail ou qui souhaite des interventions plus spécifiques. Supervisions individuelles ou de groupe. Formation à la pratique spécifique du secteur. Accueil de stagiaires.

**Ecole des Devoirs :** pour tout enfant qui éprouve des difficultés et qui souhaite bénéficier d'un soutien pédagogique.

**Ateliers thérapeutiques :** animations pour les enfants.

**Réseau Entrelacs :** coordination et partenariat entre les services médico-psycho-sociaux du territoire de Woluwe-St-Lambert et œuvrant dans le domaine de l'enfance.

### **Activités en Intersecteur**

#### **« LA MAISON OUVERTE » ASBL**

Lieu de socialisation pour tout-petits accompagnés d'un adulte.\*

#### **« URGENCES PSYCHIATRIQUES »**

Collaboration permanente avec les services de santé mentale du sud-est de Bruxelles et « l'unité de crise d'urgence psychiatrique » aux Cliniques universitaires Saint-Luc (av. Hippocrate, 10 à 1200 Bruxelles, tél.: 02/764.21.00) pour la prise en charge des situations de crise psychologique.

#### **« IHP ARCHIPEL »**

Habitations protégées s'adressant aux patients psychiatriques ou souffrant de difficultés psychosociales.

\* Voir « Des lieux de rencontre jeunes enfants et parents » - Commission communautaire française 2000

# Le Prologue

Rue Stéphanie, 136  
1020 Bruxelles  
Téléphone : 02/426.08.15  
Fax : 02/420.59.06

## Informations pratiques

Permanence :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h
- le mardi de 9h à 20h

Consultations sur rendez-vous :

- du lundi au vendredi en journée et en soirée

Langues : allemand, anglais, espagnol, grec, italien

**Accès :** métro : station Bockstael  
trams : 81 et 94  
bus : 49,53,89,356,BN, BS, BW, G, H, L, WL  
train : station Bockstael

## Equipe

1 psychiatre  
1 pédopsychiatre  
2 psychologues (dont 1 criminologue)  
1 assistant social psychiatrique  
2 assistants sociaux  
3 secrétaires

## Activités

*Population bénéficiaire*

- Enfants, Adolescents, Adultes
- En individuel. En couple. En famille. Communautaire
- Professionnels et institutions

*Activités d'accueil, diagnostic et traitement*

- Accueil et écoute
- Accompagnements psychologique, psychiatrique et social
- Orientation
- Thérapie de soutien, guidance
- Thérapies analytique et systémique : individuelles, de couple et familiale
- Testing

## **Autres activités**

- « La Marelle » en intersecteur, lieu d'accueil et de socialisation pour enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte
- Collaboration avec professionnels et institutions
- Participation aux coordinations locales
- Santé communautaire
- Supervisions individuelle et collective
- Stages dans le service

# Le Norois

Rue Ernest Salu, 74  
1020 Bruxelles  
Téléphone/Fax : 02/478.82.40  
E-mail : lenorois@belgacom.net

## Informations pratiques

Permanence :

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h
- le jeudi de 9h à 20h

Consultations sur rendez-vous

Langue : espagnol

**Accès :** trams 19, 81 (arrêt Salu)  
métro station Stuivenberg

## Equipe

2 psychiatres  
2 psychologues  
2 assistantes sociales  
1 secrétaire

## Activités

Fondée le 24 octobre 1996, l'asbl « Le Norois » a fonctionné jusqu'à fin décembre 1997 comme une antenne du Nouveau Centre Primavera et du Centre de Guidance de Molenbeek-St-Jean. Depuis le 1er janvier 1998, « Le Norois » est agréé comme Service de santé mentale et couvre le secteur de Laeken et de Berchem-Ste-Agathe.

Il offre des prises en charge psycho-médico-sociales pour adultes et un suivi pour les enfants et les adolescents.

## **Consultation :**

Le service accueille toute personne confrontée à des difficultés psychiatriques, psychologiques et/ou sociales et propose :

- accueil et orientation ;
- mise au point diagnostique ;
- suivi psychiatrique ;
- accompagnement psychothérapeutique ;
- guidance sociale.

Dans une perspective de réinsertion, il accompagne également des personnes hospitalisées ou résidant en habitations protégées.

Il travaille pour ce faire avec les autres institutions de son secteur.

## **Prévention**

- prévention des assuétudes et de la violence dans le cadre d'institutions à vocation éducative :
  - " les conférences-débats " du Norois favorisent la rencontre avec des personnes confrontées à un même type de problème ;
  - " la Marelle " asbl (en intersecteur) : lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent.

# Index

## Les services de santé mentale

- Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale .....p. 21
- L'Adret .....p. 26
- A.N.A.I.S. asbl .....p. 28
- Centre de Guidance d'Etterbeek .....p. 30
- Centre de Guidance d'Ixelles .....p. 31
  - Département Adultes .....p. 31
  - Département Enfants, Adolescents et Familles.....p. 33
- Centre de Guidance de Molenbeek St-Jean.....p. 35
- Service de Santé Mentale sectorisé de Saint-Gilles .....p. 37
- Service de Santé Mentale « Chapelle-aux-Champs ».....p. 38
- Service de Santé Mentale « Le Chien Vert » .....p. 40
- Service de Santé Mentale « Le Méridien » .....p. 42
- Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif .....p. 45
- Services de Santé Mentale Sectorisés de Forest,  
Uccle et Watermael-Boitsfort .....p. 47
  - Centre Psycho-Médical pour Adultes .....p. 47
  - Centre de Guidance pour enfants, adolescents et famille
    - Uccle.....p. 48
    - Forest.....p. 49
    - Watermael-Boitsfort .....p. 50
- D' Ici et D' Ailleurs.....p. 51
- Free Clinic .....p. 53
- Le Grès.....p. 55
- La Gerbe .....p. 56
- Nouveau Centre Primavera.....p. 58
- Psycho-Etterbeek .....p. 59
- Le SAS .....p. 61
- Association pour le développement des traitements, de la prévention, de  
la formation et de la recherche en santé mentale à l'U.L.B. ....p. 62
- Woluwé-Psycho-Social.....p. 66
- Le Prologue .....p. 68
- Le Norois .....p. 69

Photo © Sylvie Derumier





**Cette brochure est mise à votre disposition par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.**

**Tél. 02 542 83 16**

**Fax 02 542 83 90**

**Elle s'adresse à tous les acteurs de l'aide aux personnes et de la santé et explicite les options et pratiques des services de santé mentale soutenus par la Commission communautaire française**

Administration de la Commission communautaire française  
Service santé  
Boulevard de Waterloo, 100-103 - 1000 Bruxelles  
Tél. 02/542 83 16 - Fax 02/542 83 90

A partir du 1/1/2002  
Rue des Palais, 42 - 1030 Bruxelles  
Tél. 02/800 8000

Avec le soutien du Ministre-Membre du Collège,  
de la Commission communautaire française chargé de la santé  
D. Gosuin  
Avenur Louise, 54 bte 10 - 1050 Bruxelles  
Tél. 02/517 12 00  
E-mail : [dgosuin@gosuin.irisnet.be](mailto:dgosuin@gosuin.irisnet.be)